



Initiative pour des
Politiques d'Élevage
en Faveur des Pauvres

Antenne Afrique de l'Ouest



Institut Sénégalais
Direction de
Centre de Coopération
de Recherches



Centre de Coopération
Internationale en
Recherches
Agronomiques pour le
Développement

DIREL

Direction de l'Élevage
Sénégal



Ordre des Docteurs
Vétérinaires Sénégal



Vivant de
l'élevage

Pour des Politiques d'Élevage "Partagées"

Actes de l'Atelier Regional sur
les Politiques d'Élevage

Dakar 17 et 18 novembre 2004

SOMMAIRE

Liste des Sigles et Abréviations	2
Résumé	4
Abstract	4
Partenaires	5
Comité d'organisation	5
Secrétariat	5
Rapporteur général	5
Synthèse (lue en plénière)	6
1. Des politiques « top-down »	6
2. De nombreuses questions à résoudre	7
3. La nécessité d'une meilleure collaboration recherche-développement	7
4. Le rôle central des Organisations Professionnelles	8
5. Recommandations de l'atelier	8
6. Conclusion: vers une «vision commune» ?	9
Rapport général	10
1. Introduction	10
2. Communications et Discussions en Seance Plenièrè	12
3. Groupes de travail	22
4. Cèrèmonie de cloture	23
Liste de présence	25
Participants au Forum des Organis. professionnelles	27
Programme de l'atelier	28
Communications: résumés ou présentations	30
Les politiques d'appui à l'élevage: cadrage général	30
Quelques données sur l'élevage en Afrique de l'Ouest	31
Gestion publique de l'élevage en Afrique Occidentale Française (AOF): Un regard historique des stratégies développées au Burkina Faso de la période coloniale à aujourd'hui	31
Analyse historique des politiques d'élevage au Sénégal	32
Les politiques d'élevage au Sénégal: historique et orientations	35
L'approche filière et les politiques d'appui à l'élevage	37
La modernisation de l'élevage au Sénégal: perspectives ouvertes par la LOASP	38
L'impact des négociations commerciales sur le secteur élevage en Afrique de l'Ouest	39
Les projets de développement, le pastoralisme et l'environnement: étude de cas sur la circulation de l'information dans 8 projets au Sahel.	40
Elevage, ressources pastorales, gestion foncière et conflits	41
Elevage et structuration professionnelle au Sénégal	43
La prise en compte de l'élevage dans les politiques agricoles régionales	43
Présentation de la Nouvelle Initiative pour le Développement de l'Elevage (NISDEL) et le Plan National de Développement de l'Elevage au Sénégal	43
Besoins de recherche et partenariats recherche-développement	44
L'Initiative pour des Politiques d'Elevage en Faveur des Pauvres (PPLPI) de la FAO	44
La Direction de l'élevage (DIREL) du Ministère de l'Elevage	45
L'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), à travers son Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME),	45
L'Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal (ODVS)	45
Le groupe Economie et Politiques d'Elevage (EPE) du Centre de Coopération Internationale en Recherches Agronomique pour le Développement (CIRAD)	45

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADENA	Association pour le Développement de Namarel
ARIOPE	Appui au Renforcement Institutionnel des Organisations Professionnelles d'Éleveurs Plate Forme pour le Développement
ASPRODEB	Association Sénégalaises pour la Promotion du Développement à la Base
BAME	Bureau d'Analyses Macroéconomiques de l'ISRA
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherches Agronomiques pour les Développement (Montpellier)
CIRDES	Centre International de Recherche pour le Développement de l'Élevage en zone Sub-humide (Bobo-Dioulasso)
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CONGAD	Conseil des ONG d'Appui au Développement (Sénégal)
CSPLP	Cellule de Suivi de Programme de Lutte contre la Pauvreté
DINFEL	Directoire National des Femmes en Elevage
DIREL	Direction de l'Élevage
EISMV	Ecole Inter- Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar
ENDA-GRAF	Environnement Développement Action- Groupes Recherche Action Formation
FAFA	Fédération des Acteurs de la Filière Avicole au Sénégal
FEITLS	Fédération des Éleveurs Indépendants et des Transformateurs Laitiers
FENAFILS	Fédération Nationale des Acteurs de la Filière Lait Local du Sénégal
GRET	Groupe de Recherche d'Echange Technologique
IFPRI	International Food Policy Research Institute
IIED	Institut International pour l'Environnement et le Développement
INSAH	Institut du Sahel (Bamako)
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
ITC	International Trypanotolerance Center
LRVZ	Laboratoire de Recherches Vétérinaires et Zootechniques de Farcha (Tchad)
MEL	Ministère de l'Élevage
MRA	Ministère des Ressources Animales
OCB	ONG Chaînes et Baobabs
ODVS	Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal
PACE	Programme Pan-africain de Contrôle des Epizooties
PAPEL	Projet d'Appui à l'Élevage
PPLPI	Initiative pour des Politiques d'Élevage en Faveur des Pauvres

PPZS	Pôle Pastoral Zones Sèches (Dakar)
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
VSF	Vétérinaires Sans Frontières

RÉSUMÉ

Un atelier sur les politiques d'élevage en Afrique de l'Ouest s'est tenu à Dakar les 17 et 18 novembre 2004. L'Initiative pour des Politiques d'Elevage en Faveur des Pauvres (PPLPI) de la FAO, le Ministère d'Elevage (Sénégal), l'ISRA et le CIRAD ont participé conjointement à l'organisation de cette manifestation. L'objectif de l'atelier était d'identifier des moyens de renforcer les liens recherche-développement dans le secteur de l'élevage. Plusieurs présentations ont porté sur l'histoire des politiques d'élevage et sur les relations entre la recherche, les organisations professionnelles et les institutions en charge du développement. Les évolutions récentes du secteur élevage ont été soulignées, notamment en ce qui concerne la modernisation progressive des modèles techniques, l'ouverture des marchés, l'émergence des organisations de producteurs, ou les débats sur le foncier pastoral. L'atelier a montré que les politiques d'appui à l'élevage dans les pays d'Afrique de l'Ouest sont restées trop souvent le produit d'une réflexion « top-down » menée par des techniciens et des décideurs des services gouvernementaux. Elles ont, dans la grande majorité, négligé la « co-construction » des orientations, à savoir l'implication des organisations de producteurs, des acteurs privés et des diverses organismes d'appui dans l'élaboration des diagnostics, des objectifs et des priorités à mettre en œuvre. Face aux difficultés des appareils d'Etat à mettre en œuvre un véritable processus de « co-construction » des politiques publiques, il apparaît urgent d'impulser des démarches de concertation et de partenariat recherche-développement, seules susceptibles de faire émerger une véritable vision partagée de l'avenir.

Abstract

A workshop on Livestock Policies in West Africa has taken place in Dakar on November, 17th-18th 2004. This regional event was co-organised by FAO's Pro-Poor Livestock Policy Initiative, the Ministry for Livestock, ISRA and CIRAD. The objective of the workshop was to help building stronger research-development partnerships. Several contributions have dealt with the history of livestock policies in the region and the context of collaborations between research institutions, professional structures and development organisations. Other presentations have focused on recent changes in the livestock sub-sector, particularly the modernisation process of the production systems, the increasing market competition, the professional organisation empowerment and the current discussions on pastoral tenure. Discussions have shown that livestock policies in West African countries have been to often the product of a "top-down" approach, conducted by governmental services. Most of them have neglected a "co-construction" of main orientations, i.e. the implication of producer organisations, private actors and other institutions in building diagnostics, objectives and priorities. State services seem to have real difficulties to adopt this "co-construction" process and to promote a better participation of civil society in the political process. It is thus quite urgent to help building stronger research-development partnerships that could lead to a real consensus in the vision of the future of livestock in the sub-region.

PARTENAIRES

Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)
Direction de l'Élevage Sénégal (DIREL)
Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal (ODVS)
Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR)
Fédération des Acteurs de la Filière Avicole (FAFA)
Initiative pour des Politiques d'Élevage en Faveur des Pauvres de la FAO (PPLPI),
Antenne Afrique de l'Ouest
Centre de Coopération en Recherches Agronomiques pour le Développement (CIRAD)
Ecole Inter-Etats en Sciences et Médecines Vétérinaires (EISMV)
Pôle Pastoral Zones Sèches (PPZS)
Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France (SCAC)
Bureau d'Appui à la Coopération Sénégal-Suisse

Comité d'organisation

Véronique ANCEY	(CIRAD/PPZS)
Cheikh Oumar BA	(ISRA)
Guillaume DUTEURTRE	(Coopération française/ISRA)
Amadou Ndéné FAYE	(ODVS)
Ousmane LO	(FAFA)
Cheikh LY	(PPLPI/EISMV)
Moussa MBAYE	(DIREL)
Arona NIANG	(MEL)

Secrétariat

ISRA-BAME
BP 31 20
bame@isra.sn
Tél. : (221) 832 23 13
Fax : (221) 832 24 27

SERG - EISMV
BP : 5077 - Dakar
chly@refer.sn
Tél. : (221) 865 10 08
Fax : (221) 825 42 83

Rapporteur général

Oussouby TOURE, Consultant

Un atelier régional sur "La modernisation de l'élevage et les pratiques de recherche-développement - Comment accompagner les politiques d'élevage en Afrique de l'Ouest ?" s'est tenu à Dakar les 17 et 18 novembre 2004 à l'invitation de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), de la Direction de l'élevage (DIIREL), de l'Initiative pour des Politiques d'Elevage en Faveur des Pauvres (PPLPI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de l'Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal (ODVS) et du Centre de Coopération Internationale en Recherches Agronomiques pour le Développement (CIRAD). Cet atelier a porté sur le thème « Modernisation de l'élevage et pratiques de recherche-développement : Comment accompagner les politiques d'élevage ». Il a réuni une centaine de personnes issues de l'administration centrale, de la recherche, des organisations de producteurs, des ONGs, des partenaires au développement et de la société civile. L'atelier avait invité plusieurs représentants des pays de la sous-région qui se sont exprimés lors des communications, des débats ou au travers de posters. Une attention particulière a été accordée à la situation du Sénégal en raison de l'actualité des questions relatives aux politiques d'élevage dans ce pays. Des enseignements à portée régionale ont ainsi pu être tirés de cette situation particulière. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame le Ministre de l'Elevage du Sénégal en présence du Représentant de la FAO, du Directeur Général de l'ISRA, du Directeur de l'Elevage et du représentant de la Coopération Française.

1. Des politiques « top-down »

La première session a porté sur le contexte général. Elle a souligné que les politiques d'appui à l'élevage en Afrique de l'Ouest sont restées trop souvent le produit d'une réflexion « top-down », menée la plupart du temps par des techniciens et des décideurs des services gouvernementaux. Les interventions se sont concentrées sur des appuis sanitaires, sur l'approvisionnement des villes, sur des aménagements pastoraux et sur des programmes d'intensification. Ainsi, les politiques publiques d'appui au secteur élevage ont, dans la grande majorité, négligé la « co-construction » des orientations, à savoir l'implication des acteurs privés et des autres institutions publiques dans l'élaboration des diagnostics, des objectifs et des priorités à mettre en œuvre. Aujourd'hui, ces politiques sont confrontées à de nouveaux défis liés à l'ouverture des marchés internationaux et aux dynamiques d'intégration régionale. A cet égard, les présentations ont rappelé que l'élevage, en raison de sa « multifonctionnalité », était l'objet d'enjeux majeurs pour les décennies à venir. En effet, ces enjeux concernent tout autant l'approvisionnement des villes, la lutte contre la pauvreté rurale, la gestion des ressources naturelles et la préservation d'un patrimoine sociale et culturel. Devant ces défis, il appartient de s'engager dans de nouvelles orientations (une 4^{ème} génération de politiques ?), qui s'appuieraient sur des démarches de concertation menées au niveau régional, national, local ou par filière. Ces concertations permettraient d'asseoir des partenariats avec les Organisations Professionnelles et la communauté scientifique. Finalement, cette session met en valeur les difficultés de l'appareil d'Etat à mettre en œuvre un véritable processus de « co-construction » des politiques publiques.

2. De nombreuses questions à résoudre

La session de l'après-midi a porté sur les questions de recherche. Elle a permis d'approfondir les réflexions sur les enjeux du développement de l'élevage en les traduisant en thématiques scientifiques. Quatre thématiques ont été discutées. La première thématique concerne les « modèles techniques à développer ». A ce sujet, les participants ont souligné la diversité des situations, l'importance de la prise en compte des disponibilités locales en ressources alimentaires, l'importance des dynamiques d'innovation locales, la complémentarité entre systèmes d'élevage pastoraux et intensifs, et l'urgence de réconcilier les visions en terme d'entrepreneuriat et celles en terme de systèmes à faibles intrants. La deuxième thématique concerne « le commerce des produits animaux ». Sur ce point, les participants ont rappelé l'importance des négociations internationales, qu'elles soient menées au niveau de l'OMC ou dans le cadre des Accords de Partenariats Economiques entre l'Union Européenne et les pays ACP. En raison de l'impact majeur de ces négociations sur l'élevage en Afrique de l'Ouest (suppression des droits de douane d'ici 2008), ces négociations doivent être soigneusement préparées par les administrations nationales et régionales, en partenariat avec la recherche, les ONG et surtout les organisations Professionnelles. La troisième thématique a concerné la gestion du foncier. Les participants ont reconnu l'urgence que les pays d'Afrique de l'Ouest clarifient la législation sur le foncier. La quatrième thématique a concerné les besoins de structuration professionnelle et la gestion de l'information. Les présentations ont insisté sur le besoin de renforcement des organisations professionnelles d'éleveurs en vue de faciliter leur participation aux débats publics et à la négociation des politiques. Il a aussi été proposé de renforcer les dispositifs de production d'information, tant pour faciliter l'éclairage des décideurs sur les réalités locales que pour informer les éleveurs sur les décisions publiques.

Cette session a souligné que les questions soulevées par la recherche doivent faire l'objet d'une appropriation par les acteurs du développement. A l'inverse, il apparaît que les travaux de recherche prennent parfois insuffisamment en compte les questions des éleveurs et des décideurs. Ce qui souligne une fois de plus l'insuffisance des partenariats entre la recherche, l'administration, les projets et les organisations professionnelles.

3. La nécessité d'une meilleure collaboration recherche-développement

La deuxième journée de l'atelier avait pour objectif d'aborder ce problème de partenariat. Elle a été introduite par un exposé des initiatives conduites par la CEDEAO dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole commune (ECOWAAP). La présentation a rendu compte des initiatives de concertation engagées à différentes échelles pour impliquer les cadres des administrations nationales et les organisations de la société civile pour l'élaboration de cette politique agricole commune. La session s'est ensuite focalisée sur le cas du Sénégal et a permis de mettre à plat les expériences de collaborations existantes entre la recherche et l'administration dans ce pays. Les présentations du Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE), de la Nouvelle Initiative Sénégalaise pour le Développement de l'élevage (NISDEL) et du programme d'Appui à l'Elevage (PAPEL) ont souligné les grandes orientations du nouveau Ministère de l'Elevage. Ils ont aussi mis en exergue les tendances de l'administration à reproduire des démarches « top-down » sans réelle concertation. A cette occasion, l'administration a souhaité un plus fort investissement de la recherche publique sur les thématiques socio-économiques. Des appels ont aussi été lancés en direction des chercheurs pour qu'ils soumettent au développement des

projets de recherche qui leur apparaissent comme pertinents. Les mécanismes de financement de la recherche-développement ont aussi été débattus. Les risques de marginalisation de la recherche publique au profit des bureaux d'études privés ont été soulignés : absence de continuité des efforts de recherche, dispersion des thèmes, absence de capitalisation, déconnexion avec les politiques nationales. Il a été également rappelé que la recherche disposait d'outils de programmation à court et à moyen terme associant les décideurs publics et les représentants d'organisations professionnelles. Au total, malgré l'existence d'instances de concertation associant la recherche et les utilisateurs de la recherche, on constate une difficulté à créer un intéressement réciproque débouchant sur une véritable « co-construction » de programmes de recherche.

4. Le rôle central des organisations professionnelles

La deuxième partie de la matinée a été consacrée à l'expression de cette difficulté par les organisations professionnelles. Si la plupart des organisations d'éleveurs reconnaissent la nécessité d'une structuration toujours plus forte, elles témoignent aussi d'une réelle capacité de mobilisation face à des crises ou lorsqu'elles sentent leurs intérêts menacés. Ce fut le cas lors de l'affaire du Ranch de Dolly, à l'occasion de la rédaction de la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale ou dans le domaine de l'aviculture, en réaction à la poussée des importations de cuisses de poulet. Dans ce contexte, la diversité des Organisations d'éleveurs apparaît plus comme une force que comme une faiblesse. L'existence de multiples interprofessions témoigne aussi de la vitalité du secteur élevage au Sénégal. Les Organisations professionnelles ont aussi le sentiment que la plus grande partie des moyens consacrés à l'appui au secteur élevage est orientée sur des actions de développement qui leurs apparaissent secondaires. C'est le cas notamment de l'insémination artificielle. De ce fait, elles souhaitent être plus fortement associées à la définition des choix techniques qui orientent les politiques et les projets. A ce sujet, les Organisations professionnelles ont évoqué de nombreux exemples de partenariats réussis avec la recherche, notamment dans les domaines de la formation des acteurs, du suivi épidémiologique ou du diagnostic de filières.

5. Recommandations de l'atelier

Deux ateliers de travail ont ensuite permis d'élaborer des recommandations sur les thématiques scientifiques et sur le renforcement des partenariat recherche-développement.

Les recommandations en terme de thématiques scientifiques concernent :

- L'environnement décisionnel des politiques ;
- Les systèmes de production ;
- L'organisation des acteurs ;
- Les marchés et infrastructures pour le développement de l'élevage ;
- Le foncier et la gestion des ressources naturelles.

Les recommandations sur les modes de partenariat recherche-développement concernent :

- La nécessité de la mise en place d'un système d'information sur l'élevage ;

- Le renforcement des capacités de négociations des acteurs à la base ;
- La mise en place de cadres de concertations ;
- Le renforcement des partenariats avec les organisations financières ;
- La mise en cohérence des différents projets et intervenants en élevage.

6. Conclusion: vers une «vision commune» ?

En conclusion, cet atelier a permis de réaliser à quel point l'efficacité d'une politique d'élevage dépendait de sa capacité à générer une véritable «vision partagée». Quel avenir pour l'élevage en Afrique de l'Ouest? Le modèle de la vache grasse en stabulation doit-il constituer le seul horizon d'évolution de ce secteur ?

L'ensemble des participants de l'atelier convient de la nécessité pour les systèmes d'élevage africains de se moderniser. Mais il leur apparaît que cette modernisation prend des formes diverses adaptées à chaque situation, qui permettent la mise en valeur d'une grande variété de ressources et de territoires.

Ces évolutions font intervenir des paramètres qui ne se réduisent pas à la simple performance économique ou zootechnique. La reconnaissance de cette complexité implique de fait un besoin de partenariat toujours renouvelé entre l'administration, les organisations professionnelles, la recherche et les autres composantes de la société civile. Qu'elle soit menée au niveau du pilotage institutionnel, au niveau local, sectoriel, national ou supra-national, cette concertation apparaît comme la seule susceptible de faire émerger cette « vision commune » tant attendue. Pour appuyer ces partenariats, les échanges d'information joueront un rôle de premier plan. Mais à la condition qu'émergent de véritables lieux d'expression du débat public sur le devenir de l'agriculture et de l'élevage dans la sous-région.

Mots-clés : Politique d'élevage, Politique publique, Recherche, Développement, Sénégal, Afrique de l'Ouest

1. Introduction

1.1 Contexte de l'atelier sur les politiques d'élevage

Les systèmes d'élevage font face à des changements très importants dans les pays du Sud. Certains observateurs parlent même de «*révolution de l'élevage*» pour qualifier les profonds bouleversements en cours ou à venir. En effet, la demande en produits de l'élevage est en pleine expansion, sous l'effet combiné de plusieurs facteurs : forte croissance démographique, augmentation du niveau des revenus de certaines franges de la population, urbanisation rapide, modification des habitudes alimentaires, etc.

Pareilles mutations entraînent des adaptations et même parfois des modifications profondes des systèmes de production animale et des filières de commercialisation. Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, on constate l'émergence de bassins de production péri-urbains à caractère industriel ou semi-industriel, notamment pour ce qui concerne l'élevage des animaux à cycle court ou la production laitière. Le développement des échanges internationaux et l'industrialisation des filières s'accompagnent d'une marginalisation de plus accentuée des petits producteurs.

Dans un tel contexte, la recherche internationale sur l'élevage se trouve directement interpellée. Le développement des programmes de recherche semble répondre à cette interpellation. Si les travaux menés dans la période récente sont abondants, il n'existe cependant pas une vision partagée des problèmes majeurs et des priorités à prendre en compte dans les stratégies de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Face à cette situation, il semble important d'aménager un espace d'échanges entre les chercheurs et les autres acteurs interpellés par le développement de l'élevage (décideurs politiques, organisations socio-professionnelles, etc.).

Dans cette perspective, un atelier sous-régional, organisé à Dakar (Sénégal), les 17 et 18 novembre 2004, a regroupé des chercheurs, des responsables d'institutions publiques et d'organisations d'éleveurs, des représentants de structures d'appui pour réfléchir sur les démarches d'accompagnement des politiques d'élevage en Afrique de l'Ouest.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte marqué au Sénégal par le lancement du processus d'élaboration du Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE). L'atelier s'est attaché à formuler des recommandations pour une meilleure prise en compte des contraintes et des perspectives spécifiques de l'élevage dans les politiques macro-économiques, tant à l'échelle nationale que régionale. Il a également identifié des priorités et des jalons susceptibles de consolider les processus d'élaboration des politiques d'élevage et d'améliorer l'efficacité des partenariats entre la recherche, l'administration publique et le développement.

L'atelier a été structuré en cinq sessions consacrées à l'examen des axes ci-après :

- Le contexte général ;
- Les questions de recherche ;
- Les partenariats entre la recherche, l'administration publique et le développement ;
- Les partenariats entre la recherche, les organisations socio-professionnelles et le développement ;

- Les principales conclusions et recommandations portant sur les priorités thématiques et sur le renforcement des partenariats.

1.2 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par Madame Oumy Khairy GUEYE SECK, Ministre de l'Élevage, en présence du Représentant Résident de la FAO au Sénégal.

Selon M. Philippe REMY, Conseiller Régional Développement Rural de l'Ambassade de France à Dakar, les recherches sur le développement de l'élevage constituent un des domaines prioritaires de la Coopération Française au Sénégal. Des formes de partenariats innovantes y sont développées par le CIRAD et ses partenaires, notamment dans le cadre du Groupement d'Intérêt Scientifique « Pôle Pastoral Zones Sèches ». La Coopération Française attache beaucoup d'importance aux recherches destinées à appuyer l'élaboration des politiques publiques et apporte son appui aux travaux du Bureau d'Analyse Macro-économiques de l'ISRA.

Selon lui, le thème de l'atelier est d'une grande actualité. L'élevage est aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt de la part de la communauté internationale. Longtemps considéré à tort comme une activité néfaste à l'environnement, le sous-secteur est aujourd'hui perçu comme une activité centrale pour le monde rural. Véritable « richesse des pauvres », l'élevage constitue à la fois un mode d'accumulation de capital et une source de revenus. Pourtant, on connaît assez mal l'impact de la mondialisation sur le secteur élevage des pays du sud, et particulièrement sur l'élevage villageois. Plus que jamais, notre société mondialisée a donc besoin d'éclairages sur les thématiques ciblées par l'atelier.

Dans son intervention, M. Papa Abdoulaye SECK, Directeur Général de l'Institut Sénégalais des Recherches Agricoles (ISRA) a rappelé la volonté des autorités politiques du Sénégal de faire de l'élevage une locomotive capable de tirer une croissance économique significative. Les initiatives prises par le Ministère de l'Élevage vont permettre de mettre fin à la marginalisation de l'élevage et impulser une dynamique d'optimisation des performances des systèmes et des filières d'élevage. M. SECK a insisté sur la nécessité d'une meilleure redéfinition du cahier de charges de la recherche.

De son point de vue, la recherche doit éclairer les décideurs à partir de l'analyse des mesures de politiques mises en œuvre ou envisagées. Par conséquent, la recherche doit non seulement savoir écouter, mais aussi être en mesure de comprendre, de décoder et de traduire en thématiques scientifiques les préoccupations des décideurs politiques et des autres acteurs. Grâce aux recherches pluridisciplinaires qu'il mène, l'ISRA dispose d'atouts pour relever ce défi ; cela d'autant que l'Institut inscrit son intervention dans une dynamique de réseaux pour avoir la masse critique nécessaire pour développer une recherche de qualité.

Le Dr Edouard K. TAPSOBA, Représentant Résident de la FAO au Sénégal a fait remarquer que cet atelier régional constitue une nouvelle opportunité pour la FAO, à travers son Initiative pour des Politiques d'Élevage en Faveur des Pauvres (PPLPI), d'appuyer le Sénégal et les autres pays ouest- africains dans leurs efforts pour promouvoir le développement économique et social. L'PPLPI revêt une importance d'autant plus grande dans les pays en voie de développement que l'élevage apporte plus d'un tiers de la valeur de la production agricole. Globalement, l'élevage joue un rôle important dans l'économie rurale par sa contribution à la création d'emplois et à la génération de revenus, donc à la lutte contre la pauvreté. C'est dire que le développement de l'élevage va constituer un levier essentiel dans l'atteinte de l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui porte sur la réduction de moitié du niveau de la pauvreté d'ici 2015.

L'Initiative pour les Politiques en faveur des Pauvres de la FAO vise donc à favoriser une réduction de la pauvreté, grâce à des politiques nationales et internationales articulées autour de la promotion d'un élevage équitable, sain et durable. Le partenariat avec d'autres organisations est privilégié par la FAO comme élément clef de mise en œuvre de l'Initiative. En effet, de nombreux centres de recherche, agences de développement, ONG et organisations professionnelles interviennent déjà dans le secteur de l'élevage et certains de ces intervenants y jouent un rôle stratégique. Pour garantir la pérennité des actions engagées dans le cadre de l'PPLPI, l'option a été prise d'en confier, autant que possible, le pilotage à des institutions nationales ou sous-régionales. C'est ainsi qu'en 2004, un protocole d'accord a été conclu avec l'Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal pour appuyer le lancement des premières activités de l'Initiative au Sénégal et dans la sous région. Cette organisation a été choisie parce qu'elle est une institution de conseil dans les domaines de compétence des vétérinaires (élevage, pêche, santé publique et biodiversité).

Dans son allocution d'ouverture de l'atelier régional, Madame Oumy Khaïry GUEYE SECK, Ministre de l'Elevage, a insisté sur la nécessité de traduire la vision définie par les pouvoirs publics en politiques et programmes orientés vers la modernisation du secteur de l'élevage, grâce à une meilleure valorisation des résultats des travaux de recherche. Ces travaux de recherche doivent prendre en compte les préoccupations des populations démunies, assaillies par les difficultés de survie au quotidien. La recherche doit également répondre à la demande exprimée par les opérateurs privés désireux de se mettre en œuvre des stratégies de (re)conquête de parts de marchés au niveau national sous régional ou international. Si la conduite des programmes de recherche est importante, il est tout aussi essentiel de valoriser, de façon optimale, les résultats obtenus, notamment dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de développement.

Mme le Ministre a réaffirmé l'ambition du Gouvernement du Sénégal de doter le pays d'un Plan National de Développement de l'Elevage. Ce nouveau cadre de planification dont le processus d'élaboration s'appuie sur une démarche participative, permettra d'insuffler plus de dynamisme au secteur de l'élevage par l'augmentation de l'offre de produits de qualité (viande et lait principalement). Pour atteindre les objectifs poursuivis, le ministère entend mettre en œuvre une politique volontariste de modernisation de l'élevage, s'appuyant sur la promotion de la stabulation, l'amélioration génétique et la protection sanitaire du cheptel.

Au terme de son allocution, Mme le Ministre a indiqué que la sécurité des produits alimentaires d'origine animale sera renforcée pour accompagner un programme de modernisation des abattoirs et de traçabilité destiné à éradiquer le vol de bétail et l'abattage clandestin d'animaux. Par ailleurs, la mise en place des Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage (CIMEL) permettra de renforcer les activités de formation et d'appui/conseil dans le souci de compléter le dispositif actuel d'encadrement installé en clientèle privée et d'offrir aux producteurs un service de proximité.

2. Communications et discussions en seance pleniere

2.1 Contexte général

2.1.1 Les politiques d'appui à l'élevage: cadrage général

Cette communication présentée par DJAMA et al. s'attache à définir le concept de «politiques d'élevage» avant d'examiner les moyens par lesquels la recherche pourrait appuyer l'élaboration de ces politiques. Une politique publique peut être définie comme «un programme d'action gouvernemental, combinaison spécifique de lois,

d'affectation de crédit, d'administration et de personnels, pour la réalisation d'un ensemble d'objectifs plus ou moins clairement définis». On distingue, d'une part, les politiques plurisectorielles qui peuvent interférer sur l'élevage, bien que n'étant pas élaborées uniquement pour leur impact attendu sur le secteur et, d'autre part, les politiques sectorielles ou politiques d'appui à l'élevage dans différents domaines (aménagement pastoral, santé animale, soutien à la production, organisation professionnelle, recherche, formation, appui/conseil, etc.).

Les processus d'élaboration et de mise en œuvre de ces politiques sont déterminés par la place qu'occupe l'élevage dans la vie culturelle et politique du pays. Ces processus sont caractérisés par la multiplicité des objectifs assignés aux mesures politiques, le nombre élevé d'acteurs concernés, le rôle de plus en plus important joué par les organisations internationales et l'émergence d'organisations professionnelles. L'évaluation régulière des politiques et programmes est d'autant plus indispensable que très peu d'informations sont disponibles sur le bilan de santé des systèmes d'élevage, sur leurs besoins spécifiques, sur les défis qui se posent aux communautés d'éleveurs et sur les impacts des actions de développement. La recherche pourrait jouer un rôle plus actif dans l'appui à l'élaboration des politiques d'élevage en intervenant à ces différents niveaux. Cet appui de la recherche requiert un renforcement des partenariats recherche/développement.

2.1.2 Quelques données sur l'élevage en Afrique de l'ouest

De l'avis de LY, la croissance démographique et l'urbanisation constituent la toile de fond des mutations engagées en Afrique de l'Ouest. Elles entraînent une modification des habitudes alimentaires des populations qui tendent à consommer de plus en plus de produits animaux. La population urbaine de l'Afrique Subsaharienne devrait s'élever à près de 70 millions à l'horizon 2015, ce qui induira une forte hausse de la demande en produits animaux.

Le potentiel d'accroissement de la productivité du bétail et de production animale est important. Par animal présent dans le troupeau, la production de viande est deux fois plus faible que la moyenne obtenue dans les pays en développement et, suivant les espèces, elle est deux à cinq fois moins importante que la moyenne obtenue dans les pays développés. Les productions ouest-africaines sont sur les marchés domestiques de la zone dans une situation de déficit structurel d'approvisionnement. De ce fait, elles se trouvent en concurrence avec les produits importés. Cette concurrence joue sur les prix en raison des subventions à l'exportation accordées par les pays du Nord à leurs producteurs et du pouvoir d'achat relativement faible des populations de la sous région. La concurrence joue également sur la qualité des produits et sur les préférences des consommateurs.

2.1.3 Gestion publique de l'élevage en Afrique Occidentale Française : une analyse historique des stratégies développées au Burkina Faso de la période coloniale à nos jours

Dans sa communication, SANON s'attache à montrer que pendant la période coloniale, les interventions ont porté principalement sur la santé animale pour la réduction des pathologies qui décimaient les animaux d'élevage et la faune sauvage. Quelques tentatives d'amélioration génétique ont été faites dans certaines stations fédérales, mais elles n'ont pas connu de succès. L'accès des pays d'Afrique de l'Ouest à la souveraineté politique n'a pas conduit à une modification des orientations des politiques d'élevage. Dans le cas spécifique du Burkina Faso, ce n'est qu'en 1987 que des réajustements ont été opérés, avec l'élaboration d'un document intitulé «*Elevage à l'horizon 2000*». Depuis 1997, les autorités nationales ont décidé de mieux prendre en compte l'élevage dans le cadre de la politique macro-économique. Ainsi, un autre document de planification (Elevage à l'horizon 2010) a été élaboré. Alors que le précédent document était focalisé sur les transformations techniques à promouvoir

dans le domaine de l'élevage, le dernier cadre de planification met l'accent sur l'amélioration du PIB, la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire.

2.1.4 Analyse historique des politiques d'élevage au Sénégal

De l'avis de FAYE, si l'on prend comme repère l'indépendance du Sénégal, on peut schématiquement distinguer quatre périodes : i) la période 1960/1970, ii) la période 1970/1985, iii) la période 1985/1994 et iv) la période 1994 à nos jours. Globalement, on constate que l'élevage n'a pas été une priorité pour les pouvoirs publics et de ce fait, le secteur n'a pas bénéficié d'investissements qui soient à la hauteur de son poids dans l'économie nationale. Dans le cadre des politiques d'élevage, les préoccupations d'ordre technique ont pris le pas sur les questions institutionnelles, notamment celles liées à l'organisation des éleveurs et au renforcement de leurs capacités. Pendant longtemps, la question du foncier n'a pas fait l'objet d'une réflexion approfondie. A cela s'ajoutent d'autres insuffisances : absence de vision globale et prospective, faible cohérence des interventions, déficit de concertation avec les principaux acteurs du secteur dans la définition des politiques.

Il existe actuellement une volonté politique de plus en plus affirmée de faire jouer à l'élevage un rôle moteur dans la stratégie de développement économique et de lui accorder un rang de priorité. L'élevage a été pris en compte aussi bien dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP) que dans la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP). Le processus d'actualisation de la politique en matière d'élevage a été enclenché, à travers la formulation d'un Plan national de développement de l'élevage (PNDE). Le PNDE s'inscrit dans le cadre du DRSP et constitue un cadre de mise en œuvre de la LOASP dans le domaine de l'élevage.

2.1.5 Les politiques d'élevage au Sénégal : historique et orientations

LY estime qu'en dépit de l'évolution institutionnelle que le Sénégal a connue en 2000, les interventions menées par l'Etat dans le secteur de l'élevage s'inscrivent dans une logique de continuité par rapport aux orientations définies dans la période pré-alternance politique. Les textes d'application de la LOASP ne devront pas faire d'impasses et surtout ils devront prendre en compte la multifonctionnalité de l'agriculture et de l'élevage, la diversité des problématiques et des choix à faire, les équilibres territoriaux, sociaux et inter-générationnels à rechercher, le partage des rôles et des responsabilités entre les parties prenantes.

Depuis son ébauche en 2001 et sa systématisation en 2003, le Plan Décennal de Développement de l'Elevage (2004/2013), entièrement élaboré par la Direction de l'Elevage, a été présenté comme la traduction du Programme de stratégie opérationnelle et du plan cadre d'actions définis par l'Etat. En réalité, la démarche adoptée dans le secteur s'appuie toujours sur des interventions ponctuelles (insémination artificielle et amélioration génétique centrée sur les bovins laitiers, opérations d'urgence dites «*Opération Sauvegarde du Bétail*», appui institutionnel aux «*Maisons des éleveurs*», mesures visant à juguler les vols de bétail, suspension durant un mois de la mise sur le marché des cuisses de poulet importées). Il apparaît une filiation étroite entre les orientations d'avant 2000 et celles qui prévalent actuellement et qui s'appuient sur les mêmes options (recours aux projets et aux interventions budgétaires, marginalisation des autres acteurs dans les processus de formulation de politiques et de stratégies).

Une autre approche est nécessaire. La situation économique et sociale du pays impose de modifier les paradigmes qui sous-tendent les politiques d'élevage. La formulation des politiques ne doit pas résulter d'une détermination externe, ni obéir à une logique consistant à attirer des bailleurs de fonds, à justifier des requêtes de financement ou

des allocations budgétaires, à satisfaire des visions définies du haut vers le bas. Les urgences sont devenues très pressantes comme le montrent les projections de la production et de la consommation de viande, principalement dans les grands centres urbains. Il importe de faire un arbitrage éclairé sur les orientations de la politique de développement de l'élevage, en cherchant à fédérer les acteurs, à mettre en synergie les interventions pour réduire la pauvreté et impulser une croissance économique. Il est indispensable de définir une nouvelle vision qui intègre le moyen et le long termes comme horizon temporel à considérer pour promouvoir l'équité, le développement économique, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et faire de l'élevage un moteur de croissance.

2.1.6 Discussions

Le débat a fait ressortir la nécessité de prendre en compte l'environnement économique caractérisé par la libération et la mondialisation. Ces processus induisent des effets sur les Etats défavorisés, surtout au niveau des politiques de développement dont la maîtrise échappe totalement à ces Etats. Dans un tel contexte, il est difficile d'envisager la mise en œuvre d'une politique de prix administrés par l'Etat. Ce sont des négociations qui doivent permettre de mettre en place une véritable politique des prix. Il faut rappeler que dans le cas spécifique du Japon, de l'Europe, de la Corée, le développement de l'agriculture a été facilité par le fait que les citoyens ont payé les produits agricoles à leur juste valeur. Cela a permis aux agriculteurs d'investir dans leurs exploitations et de moderniser leur activité.

Il a été estimé que l'élaboration des politiques et des stratégies répond à des enjeux qui sont déterminés par le contexte historique dans lequel on se trouve. Pendant la période coloniale, les politiques d'élevage étaient sous-tendues par trois grandes préoccupations liées à i) la mise en place d'une infrastructure technique, ii) l'établissement de dispositifs institutionnels et iii) la formation d'agents pouvant répondre aux besoins en matière de couverture sanitaire du bétail. Les politiques post-indépendance n'ont pas introduit de rupture par rapport à ces options majeures. On constate que les politiques actuelles s'inscrivent dans une logique de continuité et que les objectifs macro-économiques sont orientés essentiellement vers le marché.

Il a été évoqué la question de la dualité du système d'élevage (système intensif et système extensif pastoral). De son point de vue, il ne s'agit pas de marginaliser l'élevage pastoral, même si le discours officiel ne mentionne que l'exigence de la modernisation de l'élevage. Au Sénégal, on a affaire à un système intensif naissant qui est orienté vers le marché. Ce système répond à des préoccupations importantes. C'est le cas pour les importations de lait par exemple. L'Etat est obligé d'appuyer les acteurs qui cherchent à moderniser la filière laitière pour augmenter la production nationale. Le fait d'accompagner ces dynamiques ne signifie pas qu' l'Etat n'accorde pas d'intérêt à l'élevage pastoral. Le pastoralisme constitue le socle de l'activité d'élevage au Sénégal puisqu'il regroupe l'essentiel des effectifs animaux.

Certaines interventions ont porté sur la question du pilotage du processus de concertation au niveau national et régional. Des participants ont proposé la mise en place de cadres de concertation regroupant les différents acteurs (ONG, organisations professionnelles, projets, services techniques, opérateurs privés, etc.) dans une démarche participative et partenariale. Ces cadres constituent des espaces privilégiés d'échanges, de réflexion concertée sur la situation de l'élevage, les contraintes qui se posent et les pistes de solution à explorer.

2.2 Questions de recherche

2.2.1 L'approche filière et les politiques d'appui à l'élevage

Dans leur communication, NIANG et al. font observer que le concept de filière constitue à la fois un outil d'analyse et un cadre pour l'action. En tant qu'outil d'analyse, il propose un découpage du système productif, en isolant du reste de l'économie les activités liées à la production, à la transformation, au commerce et à la consommation d'un produit ou d'un groupe de produits. On identifie alors les acteurs de la filière horticole, laitière ou cotonnière pour ne citer que quelques exemples. Cet outil d'analyse qui se réfère au corpus de la «*méso-économie*» (par opposition à la micro et à la macro-économie) utilise les apports de plusieurs disciplines techniques ou socio-économiques pour analyser l'objet d'étude ainsi défini : le «*système-filière*». Le principal apport des études sur les filières réside dans la prise en compte des contraintes techniques et économiques propres à chaque type de produit. On ne cultive pas les oignons comme on élève une vache laitière. Cette spécificité du produit est également valable dans les domaines du commerce, de la transformation et de la consommation.

En raison de son opérationnalité, le concept de filière est aussi utilisé en tant que cadre pour l'action. Il permet de raisonner les enjeux du développement de l'agriculture au cas par cas, c'est-à-dire de manière adaptée à chaque contexte technico-économique. Ainsi, les stratégies politiques sont souvent déclinées par «*sous-secteur*». Ce découpage des choix stratégiques permet de réunir les acteurs économiques concernés par les différentes activités économiques au sein d'instances de concertation des filières : table-filières, forums ou observatoires. Certaines filières très concentrées se structurent autour d'une ou de plusieurs entreprises qui assurent une fonction essentielle (cas des laiteries, des filières agricoles industrielles) et autour desquelles se diffusent les informations, sans qu'il soit nécessaire de mettre en place des instances ad hoc.

Les expériences de création d'espaces de concertation au sein des filières ont fait prendre conscience de l'utilité de telles initiatives pour le pilotage du secteur de l'élevage. Les enseignements tirés de ces expériences militent en faveur de l'adoption de véritables politiques de régulation des filières qui seraient définies en concertation avec les instances interprofessionnelles. Bien évidemment, l'approche filière doit être complétée par des approches plus transversales et synthétiques afin que les poids relatifs des différents «*sous-secteurs*» puissent être évalués.

2.2.2 La modernisation de l'élevage au Sénégal : perspectives ouvertes par la LOASP

NIANG considère que la modernisation de l'élevage est au centre des objectifs affichés par le département en charge du secteur de l'élevage au Sénégal. L'augmentation de la productivité de l'élevage est sensée permettre au secteur de répondre aux multiples défis de l'avenir, qu'ils soient formulés en termes d'approvisionnement des marchés, de sécurité sanitaire, de gestion de l'environnement ou de lutte contre la pauvreté. La vaccination, l'insémination artificielle, la stabulation, les cultures fourragères et l'amélioration de l'hygiène des produits participent de ce modèle «*intensif*» que l'Etat et les partenaires engagés dans les projets de développement du secteur entendent promouvoir. Pourtant, depuis 30 ans, ce modèle «*productiviste*» peine à s'imposer en zone rurale et reste confiné le plus souvent à la périphérie des grands centres urbains, que ce soit dans le domaine de l'aviculture, de l'embouche ovine ou de la production laitière. Malgré ce fait, les documents officiels continuent à faire la promotion de cette «*modernisation*» de l'élevage, notamment à travers le concept de «*fermes modèles*» dont il est question dans la dernière Lettre de politique générale du Premier Ministre.

La communication examine trois hypothèses sur les dynamiques de modernisation du secteur : (i) développement divergent du secteur, (ii) dynamiques locales d'innovation et (iii) compétitivité des systèmes à faible intrant. Ces hypothèses plaident pour une nouvelle approche de la modernisation de l'élevage. Cette nouvelle approche pourrait être fondée sur un appui aux dynamiques de modernisation des exploitations rurales et des «*nouveaux élevages*», sur le renforcement des structures d'encadrement et des organisations professionnelles locales, sur l'appui à la commercialisation des produits issus des systèmes ruraux.

La LOASP présente plusieurs opportunités pour mettre en œuvre ces nouveaux principes de modernisation de l'élevage. En effet, cette loi reconnaît la diversité des structures de production. Elle souligne l'importance du Conseil agricole et rural et de la recherche publique dans le processus de développement rural. Elle propose la mise en place de «*comités de filières*» associant les organisations professionnelles agricoles, les entreprises et les institutions de développement pour la définition des stratégies de régulation des filières. Toutefois, le texte de la LOASP se focalise sur les enjeux nationaux et semble avoir négligé l'importance des dynamiques institutionnelles locales.

2.2.3 L'impact des négociations commerciales sur le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest

De l'avis de CUZON, l'Afrique de l'Ouest connaît une ouverture croissante de ses marchés agricoles. Cette tendance semble se poursuivre dans le cadre des négociations commerciales menées à l'OMC ainsi qu'entre l'Union européenne et les pays ACP. Les systèmes d'élevage ouest africains, malgré leur faible niveau technique, sont fortement intégrés aux marchés par l'intermédiaire du commerce du bétail, du lait ou des viandes avicoles ou porcines. L'ouverture des marchés en cours a de ce fait un impact important sur les filières nationales. Quelques travaux récents menés sur ce thème montrent que la concurrence des produits importés est particulièrement vive dans le domaine des produits laitiers et surtout des viandes avicoles.

Au Sénégal, les importations de cuisses de poulet ont augmenté de manière considérable entre 1996 et 2002, passant de 500 à 16.600 tonnes. Plusieurs facteurs expliquent ces poussées d'importation, au premier rang desquels on trouve la disponibilité sur le marché mondial de produits à des prix extrêmement bas. La production de poulets fermiers ne semble pas avoir été affectée par les importations en raison de la spécificité du marché du poulet de ferme. Mais, les poussées d'importation ont gravement affecté la production nationale de poulets de chair. Cette crise a eu un impact important, en termes d'organisation de la filière dans la mesure où elle a abouti à la mise en place d'une Fédération nationale des acteurs de la filière avicole. Les pays africains doivent s'investir plus résolument dans les négociations commerciales afin de mieux utiliser les outils tarifaires, de mieux maîtriser les normes sanitaires et de mobiliser les opinions publiques du Nord en leur faveur.

2.2.4 Les projets d'appui au pastoralisme et à l'environnement en Afrique de l'Ouest

ANCEY considère que dans le contexte des pays du Sahel, les rapports entre le pastoralisme et l'environnement constituent un enjeu aussi important pour l'avenir que les rapports entre le pastoralisme et l'économie. Or, les interactions entre le pastoralisme et l'environnement restent mal connues des décideurs. Les informations et le suivi sont déficients malgré d'importants efforts techniques et scientifiques réalisés depuis l'essor des systèmes d'information et d'alerte précoce dans les années 80.

Dans le cadre d'un programme de recherche/développement sur la prise en compte par les politiques des interactions entre le pastoralisme et l'environnement au Sahel, des études de cas ont été menées au Sénégal, en Mauritanie, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad par l'équipe et les partenaires du Pôle Pastoral Zones Sèches (PPZS). Au contact de projets de développement intervenant dans les régions pastorales servant de zones de départ ou d'accueil de transhumants, les enquêtes ont permis (i) de comprendre comment sont prises en compte les questions de mobilité pastorale et d'accès aux ressources et (ii) de mieux cerner les besoins en information ou en matière d'appui institutionnel ressentis par les structures contactées.

La dizaine de projets contactés dans les cinq pays mentionnés plus haut déclarent mettre en œuvre des démarches participatives, à travers la création de cadres de concertation et le développement de partenariats avec les organisations de producteurs. Ils affirment également leur volonté de favoriser une gestion durable des ressources naturelles et mènent diverses actions pour y parvenir (vulgarisation des législations forestières, réhabilitation de puits, aménagement, etc.). Globalement, on constate que les approches du pastoralisme diffèrent entre les pays sahélo-sahariens (Mauritanie), les pays soudano-sahéliens (Burkina Faso).

Les actions de développement menées par les différents projets enquêtés se heurtent à des contraintes liées à plusieurs facteurs : représentativité des populations «cibles», complexité des législations relatives à la gestion des ressources naturelles, limites inhérentes aux approches aménagistes adoptées, difficultés à faire remonter et à diffuser l'information. Les entraves à la circulation de l'information expliquent la faible efficacité des systèmes nationaux d'information. Dans un tel contexte, il s'avère indispensable d'améliorer les types de relations que les projets entretiennent avec leurs populations «cibles» et de définir clairement une vision politique des interactions entre le pastoralisme et son environnement.

2.2.5 Elevage, ressources pastorales, gestion foncière et conflits

TOURE estime que la conception sectorielle du développement sur laquelle se fondent les politiques publiques conduit à un cloisonnement des systèmes de production dans l'espace et à la rupture des relations d'interdépendance qui unissent des régions limitrophes. De son point de vue, on est en présence d'une logique de développement séparé, mais surtout de développement inégal dans la mesure où les investissements publics sont consacrés en grande partie à la valorisation des potentialités qui existent dans les grandes régions de culture, au détriment des zones pastorales généralement laissées pour compte. Malgré les efforts récents de réévaluation des paradigmes qui structurent les politiques de développement, les systèmes pastoraux restent encore largement méconnus et négligés. Dans la logique de l'Etat, la mise en valeur agricole représente un type d'utilisation des terres hautement prioritaire par rapport aux activités d'élevage.

De fait, la tendance générale est à l'augmentation rapide des superficies cultivées partout où cela est possible. Cette mutation s'accompagne d'une dynamique foncière très forte dont le caractère anarchique est renforcé par l'absence d'un cadre institutionnel dans lequel s'intégrerait la politique d'aménagement de l'espace. Dans un tel contexte, l'accroissement de la pression anthropique sur les ressources naturelles et le renforcement de l'emprise agricole, y compris dans les zones traditionnelles d'élevage entraînent des conflits dramatiques, avec une charge émotionnelle d'autant plus forte qu'ils impliquent presque toujours des communautés ethniques différentes.

La législation portant sur la gestion des parcours est essentiellement focalisée sur le règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs et n'accorde pas suffisamment d'attention à certaines questions essentielles relatives à la préservation des droits d'usage pastoraux (mobilité des animaux, accès équitable aux ressources naturelles, modalités d'insertion des transhumants dans les zones d'accueil, etc.). De plus, ce

texte se révèle lourd et difficile à appliquer, notamment au niveau du bornage des pâturages. Pour toutes ces raisons, il mérite d'être révisé pour prendre en compte le processus de décentralisation et de transfert de compétences aux collectivités locales.

2.2.6 Elevage et structuration professionnelle au Sénégal

Selon BA, l'analyse historique des politiques publiques mises en œuvre depuis l'indépendance révèle que les organisations professionnelles d'éleveurs (OP) ont été promues de diverses manières et qu'elles jouent un rôle très limité dans l'élaboration des politiques d'appui à l'élevage. L'évaluation des OP, des interventions qu'elles mènent à différentes échelles (régionale, nationale, locale) et des fonctions qu'elles assument (appui à la production, accès aux ressources) montre que ces organisations forment un groupe «*erratique*» dont l'efficacité, en termes d'action collective, reste faible. Les causes de cette faiblesse sont de deux types. D'un côté, les OP semblent être instrumentalisées par certains acteurs nationaux (Etat, CNCR) et internationaux (bailleurs de fonds, projets, ONG). De l'autre, les OP souffrent de la «*sur-politisation*» de la société rurale sénégalaise ; ce qui limite l'émergence d'organisations indépendantes des partis politiques.

A y regarder de près, les OP apparaissent comme des organisations accaparées par les «*nouvelles élites locales*» qui sont issues des couches traditionnelles prééminentes et/ou du parti au pouvoir ou par les «*élites économiques autochtones*» liées aux intervenants extérieurs (bailleurs de fonds) et capables de mobiliser des ressources financières externes. Il en résulte une centralisation de l'information et de l'accès aux ressources ; ce qui est contraire à la logique de l'action collective. Tout laisse penser que les OP ne sont pas actuellement en mesure de prendre en charge le débat sur le développement de l'élevage, ni de définir les voies et moyens permettant de réconcilier la vision moderniste du secteur et celle qui considère l'élevage, avant tout, comme un mode de vie.

Les opérations de sauvegarde du bétail, les programmes d'insémination artificielle, les opérations contre le vol du bétail ne peuvent pas constituer une politique cohérente et globale d'appui à l'élevage. La crise du ranch de Dolly illustre la fragilité de l'équilibre entre les revendications des éleveurs et celles formulées par les OP. Néanmoins, l'émergence de nouvelles organisations féminines ou interprofessionnelles autorise à penser qu'un changement de générations de leaders est en train de s'opérer dans le secteur de l'élevage.

2.2.7 Discussions

Les discussions montrent que dans le cadre de la globalisation de l'économie, l'accès des produits primaires de l'Afrique de l'Ouest au marché international devient de plus en plus difficile, du fait d'un certain nombre de contraintes à la fois non tarifaires (principalement contraintes phytosanitaires et celles liées à la biosécurité) et tarifaires (droits de douane). La question de l'accès aux marchés ne se limite pas seulement à la possibilité d'exporter des produits vers les marchés des pays du Nord. Elle intègre également la nécessité de protéger les marchés des pays de la sous région, en accordant une attention particulière aux produits sensibles.

Un intervenant souligne le fait que les accords commerciaux constituent des goulots d'étranglement pour les pays de la sous région et pour la CEDEAO, qui est en première ligne dans le cadre des négociations commerciales internationales. Il ajoute que le NEPAD ne prend pas en compte les questions liées au développement de l'élevage.

Par rapport aux accords commerciaux, un participant fait observer qu'il n'est pas normal que la recherche et le plaidoyer soient développés uniquement par des ONG et des organismes de recherche des pays du Nord. Il est indispensable de développer une capacité d'analyse et de prospective sur ces questions dans els pays du Sud où la

recherche classique se focalise sur la lutte contre la pauvreté et ne s'intéresse guère aux négociations commerciales et à l'impact des politiques de libéralisation sur les économies locales.

De l'avis d'un participant, les négociations internationales posent d'autant plus de problèmes que ce sont les Etats qui négocient avec l'Union européenne par exemple et signent des accords dans lesquels les préoccupations des producteurs ne sont pas prises en compte. Comment peut-on engager une discussion sur les questions commerciales et sur la modernisation de l'élevage sans prendre le soin de recueillir, au préalable, le point de vue des éleveurs ?

2.3 Partenariats recherche / administration publique / développement

2.3.1 *La prise en compte de l'élevage dans les politiques agricoles régionales*

La communication présentée par SAWADOGO fournit des indications sur le traité de la CEDEAO en particulier la création, la composition et les buts de la coopération en matière d'alimentation et d'agriculture. Ensuite, elle présente les actions menées par la CEDEAO dans le domaine de l'élevage. Il convient de rappeler que la communauté a élaboré une stratégie agricole qui a été adoptée par ses instances en 1982. Les initiatives engagées portent sur i) la création et/ou le renforcement de huit centres communautaires de production de géniteurs sélectionnés de race bovine locale, ii) l'appui aux programmes de santé animale dans les pays membres, iii) l'application des biotechnologies dans le domaine de l'élevage et iv) la suppression des restrictions au commerce des produits animaux et l'application du schéma de libéralisation des produits du cru, y compris les produits d'élevage.

La deuxième réunion des Ministres en charge de l'élevage dans l'espace de la CEDEAO tenue en 2004 a adopté des orientations portant sur : i) l'utilisation des ressources génétiques animales, ii) les maladies transfrontalières émergentes, iii) le rôle de l'élevage dans le renforcement de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre la pauvreté et iv) la prévention et la résolution des conflits liés à la transhumance. Les efforts entrepris par les pays ont abouti à l'adoption d'un programme de gestion durable des ressources pastorales et de contrôle de la transhumance en Afrique de l'Ouest. Les composantes de ce programme s'articulent autour de i) la formation, la communication sociale et l'organisation des acteurs impliqués dans la transhumance, ii) le renforcement des capacités institutionnelles, iii) les aménagements transfrontaliers et la régulation des flux de transhumance, iv) la réalisation d'une étude prospective sur l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre et v) l'appui aux institutions de formation et aux universités dans les domaines de l'agro-économie et du pastoralisme.

2.3.2 *Processus d'élaboration d'un Plan National de Développement de l'Elevage au Sénégal*

De l'avis de FALL, les objectifs assignés au processus d'élaboration du PNDE portent sur i) l'élaboration d'un cadre stratégique de référence pour toutes les interventions techniques menées dans le secteur de l'élevage et ii) l'établissement de mécanismes efficaces d'orientation et de coordination de toutes les initiatives engagées. Les principes directeurs qui sous-tendent la démarche méthodologique mettent l'accent sur i) la construction d'une vision réaliste et consensuelle avec tous les acteurs, ii) la recherche d'une cohérence d'ensemble des interventions et iii) l'articulation du PNDE au DRSP et à la LOASP.

Pour la conduite du processus, trois séries d'activités sont envisagées : i) la mise en place de groupes de travail impliquant tous les acteurs pour réfléchir sur certains thèmes importants, ii) la réalisation d'études complémentaires et iii) la

coordination et la valorisation des initiatives en cours (étude BAD, IEPC et Pro Poor). Le pilotage du processus sera assuré par un Comité national dont la mission consiste à veiller au respect des principes définis au démarrage de l'exercice. A l'échelle décentralisée, les Comités régionaux et départementaux auront pour tâches, entre autres, d'assurer l'implication des acteurs et la bonne exécution du travail de réflexion et de concertation.

2.3.3 Besoins de recherche et partenariat recherche/développement

MBAYE estime que les orientations et interventions futures en direction de l'élevage devront s'appuyer sur une nouvelle lecture des enjeux et des défis qui s'imposent dans le secteur de l'élevage. La recherche a un rôle important à jouer, en termes d'actualisation des connaissances et de génération de nouvelles technologies. Il conviendra de mener des investigations pour contribuer à un meilleur éclairage des décisions qui seront prises dans le cadre du PNDE.

Les expériences de recherche/développement engagées dans le secteur domaine de l'élevage concernent surtout les volets «recherches d'accompagnement» financés dans le cadre de projets. Pour l'essentiel les demandes adressées à la recherche portent sur des préoccupations d'ordre technique (insémination artificielle, cultures fourragères, rationnement, contrôle des maladies, etc.). Compte tenu de l'objectif consistant à accroître la contribution de l'élevage à la lutte contre la pauvreté et à la croissance de l'économie nationale, les besoins de recherche devraient intégrer davantage les questions socio-économiques. Cela implique que des recherches soient menées au niveau micro et macro-économique.

La réussite du partenariat passe par (i) une meilleure définition des besoins au niveau des commanditaires, en faisant la différence entre les activités qui relèvent de la recherche et celles qui sont dévolues à la vulgarisation ou à l'expertise, (ii) une prise en compte plus fine de la demande par la recherche et (iii) le respect des engagements pris par les différents acteurs impliqués dans la collaboration.

2.3.4 Discussions

Les interventions ont fait ressortir la nécessité d'évaluer les expériences de partenariat en cours afin d'identifier les facteurs de réussite et de blocage ; ce qui permettra de tirer des enseignements utiles pour l'avenir. Cela est d'autant plus important que la question de l'efficacité des cadres de partenariat se pose avec acuité dans la plupart des pays de la sous région.

Les politiques d'élevage ont été jusqu'à présent élaborées par un noyau réduit de techniciens sans une implication réelle des éleveurs et de leurs organisations. En effet, la participation des éleveurs se fait a posteriori, lorsque les politiques ont été définies et qu'il s'agit simplement de les valider. Une telle formule de participation se réduit à conférer un «vernissage éleveur» aux politiques adoptées. Il faut remettre en cause les bases de la collaboration entre la DIREL et les organisations d'éleveurs. Pour que l'implication de ces organisations puisse devenir effective et s'améliorer dans le temps, il faudra lui associer un réel pouvoir de décision, lui garantir les conditions de l'exercice de ce pouvoir et définir des procédures de sanction appropriées.

2.4 Discussions sur le partenariat recherche/organisations professionnelles/développement

Un participant considère que la question du foncier pastoral est au cœur des préoccupations des éleveurs, même si des avancées ont été enregistrées avec l'adoption de la LOASP. Il faut se demander si le rapport des forces en présence peut permettre aux éleveurs et à leurs organisations de jouer un rôle moteur dans la

réforme foncière qui est envisagée, de manière à ce que la nouvelle législation prenne mieux en compte leurs préoccupations et préserve leurs intérêts spécifiques.

Un orateur fait observer que pour l'essentiel les responsables des organisations professionnelles d'éleveurs portent une appréciation négative sur leur partenariat avec les institutions publiques. De son point de vue, la situation connaît actuellement une évolution qui mérite de retenir l'attention. De plus en plus, les éleveurs ont accès au crédit pour financer leurs activités. Les pouvoirs publics accordent un intérêt réel à la question du foncier pastoral et ils exhortent les organisations d'éleveurs à prendre cette question à bras le corps.

Pour ce qui concerne l'amélioration génétique, l'option de l'Etat consiste à appuyer les exploitations qui veulent s'engager dans cette voie en vue de produire plus de lait par exemple. Des telles initiatives concourent à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté. Il ne s'agit de généraliser le programme d'insémination artificielle, mais d'apporter un appui et un encadrement aux éleveurs qui s'orientent vers l'insémination, dans des zones où les conditions sont favorables (disponibilité de réserves fourragères et d'autres intrants).

Certains éleveurs considèrent que la collaboration entre les inspections régionales d'élevage et les producteurs ruraux n'est pas satisfaisante, parce que ces inspections n'entretiennent de relations qu'avec les MDE. Or, la DIREL estime que le partenariat doit impliquer toutes les organisations d'éleveurs. Par conséquent, les dysfonctionnements constatés doivent être corrigés de façon urgente.

3. Groupes de travail

3.1 Termes de référence des groupes de travail

Deux groupes de travail ont été mis en place. Le premier a été invité à réfléchir sur les priorités thématiques et à identifier cinq questions perçues comme les plus importantes. Le deuxième groupe a examiné la question du renforcement des partenariats et formulé des propositions portant sur les modalités de la consolidation de ces partenariats et sur l'amélioration de leur impact.

3.2 Résultats des groupes de travail

3.2.1 Groupe de travail sur les priorités thématiques

De l'avis du groupe, la question du renforcement des capacités et celle du financement de la recherche constituent des pré-requis. Les priorités thématiques identifiées portent sur :

1. l'environnement décisionnel (les enjeux et les orientations politiques, les stratégies de développement des filières, les questions relatives aux négociations commerciales, aux accords régionaux et internationaux et à leur implication sur l'élevage) ;
2. Le foncier et la gestion des ressources naturelles (législation pastorale, accès aux ressources naturelles, utilisation des ressources pastorales, notamment dans les zones périurbaines) ;
3. les questions relatives à l'organisation institutionnelle, à la structuration du monde de l'élevage, à la délimitation des domaines de compétence et de responsabilité des différents acteurs, aux stratégies de renforcement de leurs capacités ;

4. les questions relatives aux marchés et aux infrastructures pour le développement de l'élevage (ces questions intègrent la prise en compte de la demande, des besoins et des comportements des acteurs, l'analyse de la compétitivité de la filière et de l'investissement dans le secteur de l'élevage) ;
5. l'étude du fonctionnement et de l'évolution des systèmes de production (rentabilité des filières, impact des innovations proposées par la recherche, privatisation des services, disponibilité et qualité des aliments, etc.).

3.2.2 Groupe de travail sur les partenariats

Le groupe de travail a formulé cinq recommandations:

- i) La nécessité de mettre en place un système d'information sur élevage pour favoriser les échanges sur les politiques, les législations, les résultats de la recherche, les expériences locales, etc. L'établissement de ce système servira de base pour impulser un processus de capitalisation et de diffusion des informations portant sur l'élevage. Les modalités pratiques doivent être étudiées plus tard.
- ii) Le renforcement des capacités des acteurs à la base en matière de négociation, de proposition, de formulation de leurs demandes et de leurs besoins par rapport aux autres acteurs.
- iii) Le développement de cadres de concertation. Ces cadres doivent être des cadres thématiques dotés de mandats spécifiques pour pouvoir prendre des décisions concrètes. Au niveau de ces cadres de concertation, il sera possible de développer des liens d'apprentissage mutuel entre les acteurs.
- iv) Le développement et/ou le renforcement de partenariats avec des organismes financiers, l'élevage étant un secteur où il y a peu d'investissements publics, mais également très peu d'investissements privés formels. Il est important qu'un partenariat se développe de manière spécifique afin d'adapter l'offre en matière de services financiers (offre de capitaux) à la demande équivalente dans le sous-secteur de l'élevage. Une remarque particulière a été faite par rapport à la LOASP. Lors de l'élaboration des décrets ou des arrêtés d'application de cette loi, il faut que les mécanismes financiers qui vont devoir supporter les exploitations agricoles et familiales prennent en compte les spécificités de l'élevage.
- v) La nécessité d'une mise en cohérence globale des différentes interventions menées sur le terrain par les projets d'appui à l'élevage. Cette mise en cohérence doit s'appuyer principalement sur les compétences locales disponibles, en termes d'expertise, de prestations de services, d'organisations présentes sur le terrain.

4. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été présidée par le Dr Cheikh Sadibou FALL, Conseiller Technique du Ministre de l'Elevage. M. FALL a présenté les félicitations de Madame le Ministre pour les résultats positifs auxquels l'atelier est parvenu. Il s'est félicité des chantiers importants que la réflexion a permis de dégager, à savoir :

1. la nécessité de la mise en place d'un système d'information pour le secteur de l'élevage ;
2. le renforcement des capacités des éleveurs pour une meilleure prise en charge de la demande en matière de recherche ;
3. la mise en place des cadres de concertation ayant des mandats précis ;
4. le renforcement du partenariat avec les institutions de financement ;
5. la mise en cohérence des interventions sur le terrain.

Monsieur FALL a indiqué que le Gouvernement sénégalais ne ménagerait aucun effort pour exploiter de façon judicieuse les conclusions de l'atelier dans le cadre l'élaboration du PNDE.

Après avoir remercié tous les acteurs, institutions et organismes de coopération qui ont pris part à la rencontre, il a réitéré la disponibilité des autorités nationales à œuvrer pour le renforcement des liens de coopération avec tous les partenaires en vue d'un développement optimum du secteur de l'élevage.

LISTE DE PRÉSENCE

N°	Prénom (s)	Nom	Fonction	Institution	Origine	Groupe
1	Véronique	ANCEY	Chercheur	CIRAD/PPZS	Sénégal	Rech
2	Adama	AW	Vétérinaire privé	ODVS	Sénégal	Privé
3	Alioune	BA	Enseignant-Chercheur	UCAD	Sénégal	Rech
4	Cheikh Oumar	BA	Chef du BAME	ISRA	Sénégal	Rech
5	Djiby DIA	BA	Etudiant en thèse de géographie	UCAD/ISRA	Sénégal	Rech
6	Ibrahima	BA	Secrétaire Administratif - OP	F.E.I.T.L.S.	Sénégal	OP
7	Idrissa	BA	Chargé de mission	Hunger Project	Sénégal	ONG
8	Kalidou Thierno	BA	Président - OP	FEITLS	Sénégal	OP
9	Mamadou	BA	Vétérinaire privé	VETOQUINOL	Sénégal	Privé
10	Ousmane	BA	Vétérinaire privé	NENEVET	Sénégal	Privé
11	Sokhna NDIAYE	BA	Secrétaire Général National - OP	DIRFEL	Sénégal	OP
12	Franck	BARLET	Assistant technique	Min. Ressources Animales	Burkina	Inter
13	Papa Bakary	BATHILY	Vétérinaire privé	ODVS	Sénégal	Privé
14	Bassirou	BONFOH	Expert Projet Lait Sain	Institut du Sahel	Mali	Rech
15	Didier	BOUCHEL	Conseiller Directeur	E.I.S.M.V.	EISMV	Int
16	Laurence	BOUTINOT	Chercheur	CIRADForêts	Sénégal	Rech
17	Cécile	BROUTIN	Chercheur - expert	GRET	Sénégal	Rech
18	Jean-René	CUZON	Expert marchés	Hub Dév. rural	Sénégal	Int
19	Ségoène	DARLY	Ingénieur d'Etudes	PPZS/CIRAD	Sénégal	Rech
20	Mamadou	DIA	Cellule DSRP	Ministère des Finances	Sénégal	Gouv
21	Awa	DIALLO	Présidente - OP	DINFEL	Sénégal	OP
22	Moustapha	DIAW	Directeur	PAPEL	Sénégal	Gouv
23	Papa Nouhine	DIEYE	Chercheur	ISRA CRZ	Sénégal	Rech
24	Marcel	DJAMA	Chercheur	CIRADTERA	Sénégal	Rech
25	Guillaume	DUTEURTRE	Chercheur	BAME / Coop. Française	Sénégal	Rech
26	Abdou	FALL	Chercheur	ITC	Gambie	Int
27	Ousseynou	FALL	Consultant	Sén Ingénierie	Sénégal	Privé
28	Safiétou TOURE	FALL	Chercheur Chef du LNERV	ISRA	Sénégal	Rech
29	Amadou Ndéné	FAYE	Vice-Président - Vétérinaire privé	ODVS	Sénégal	Privé
30	Malick	FAYE	Directeur	Direction de l'Elevage	Sénégal	Gouv
31	Didier	FLAMBEAUX	Vétérinaire	ONG Chênes et Baobabs	Sénégal	ONG
32	Bara	GUEYE	Chercheur	IIED	Sénégal	Int
33	El Hadji	GUEYE	Chercheur Vétérinaire	ODVS	Sénégal	Privé
34	Fatou	KA	Président - OP	FAFA	Sénégal	OP
35	Issa	KANE	Vétérinaire privé	ODVS	Sénégal	Privé
36	Mian Oundanag	KOUSSOU	Chercheur Laboratoire de Farcha	TCHAD	Tchad	Inter
37	Grégoire	LECLERC	Chercheur	CIRAD/LERG	France	Inter

38	Ousmane	LO	Président - OP	FAFA	Sénégal	OP
39	Eric	LUNEL	Conseiller Technique	Direction de l'Elevage	Sénégal	Gouv
40	Cheikh	LY	Coordonnateur Antenne régionale	PPLPI - AO	Sénégal	Inter
41	Adrien	MANKOR	Chercheur	ISRALNRPV	Sénégal	Rech
42	El Hadji Mame	MBAYE	Sociologue	E. D. P. A.	Sénégal	Privé
43	Moussa	MBAYE	Chef de division Prod. Anim.	DIREL	Sénégal	Gouv
44	Isma	NDIAYE	Vétérinaire privé	ODVS	Sénégal	Privé
45	Lamine	NDIAYE	Chargé d'information	OXFAM GB	Sénégal	ONG
46	Nafissatou TRAWARE	NDIAYE	Vétérinaire privé	ODVS	Sénégal	Privé
47	Thiayedia	NDIAYE	Secrétaire Général - OP	FENAFILS	Sénégal	OP
48	Thierno K.	NDIAYE	Coordonnateur - OP	ADENA	Sénégal	OP
49	Tidiane	NGAIDO	Correspondant régional	IFPRI	Sénégal	Inter
50	Aboubacar	NIANG	Vétérinaire privé	ODVS	Sénégal	Privé
51	Arona	NIANG	Conseiller Technique	Ministère de l'Elevage	Sénégal	Gouv
52	Sibri	PARKOUDA	Directeur Etudes et Planification	Min. Ressources Animales	Burkina	Inter
53	Yves	RAFFIN	Ingénieur Pastoral	Fédération des Alppages	France	Inter
54	Patrick	RAIMBAULT	Chef de projet ARIOPE	BURKINA FASO	Burkina	Inter
55	Phillippe	REMY	Conseiller Régional	SCAC Ambassade	Sénégal	Inter
56	Didier	RICHARD	Chercheur	CIRAD EMVT	France	Inter
57	Georges	RIPPSTEIN	Chercheur	ISRA/CIRAD	Sénégal	Rech
58	Kelly	SADIO	Président	Maisons des Eleveurs	Sénégal	OP
59	Cheikh	SALL	Chercheur	ISRA CRZ	Sénégal	Rech
60	Yacouba	SANON	Ministère des Ressources Animales	BURKINA FASO	Burkina	Inter
61	Aliou	SARR	Membre	CONGAD	Sénégal	ONG
62	Saliou	SARR	Délégué - OP	ROPPA	ROPPA	OP
63	Aubin	SAWADOGO	Chargé des programmes élevage	CEDEAO	CEDEAO	Inter
64	Malick	SENE	Vétérinaire privé	ODVS	Sénégal	Privé
65	Malang	SEYDI	Professeur	E. I. S. M. V.	EISMV	Inter
66	Alexandre	SIBERT	Chercheur	CIRAD	Sénégal	Rech
67	Issa	SIDIBE	Chef de l'URBIO	CIRDES	CIRDES	Inter
68	Mamadou	SOKHNA	Président GIE - OP	Chênes et Baobabs	Sénégal	ONG
69	Ismaila	SOW	Président - OP	ANOPES/CNCR	Sénégal	OP
70	El Hadj Moussa	SOW	Président - OP	FNGIEE/CNCR	Sénégal	OP
71	Samba Yoro	SOW	Président - OP	UNCOOP	Sénégal	OP
72	Abdoulaye	TANDIA	Chargé de Programme	ENDA GRAF	Sénégal	ONG
73	Malick	TINE	Vétérinaire	DIREL	Sénégal	Gouv
74	Ibra	TOURE	Chercheur	CIRAD/PPZS	Sénégal	Rech
75	Oussouby	TOURE	Consultant indépendant	EBPA	Sénégal	Privé
76	El Hadji	TRAORE	Chercheur	ISRA SaintLouis	Sénégal	Rech

PARTICIPANTS AU FORUM DES ORGANIS. PROFESSIONNELLES

Prénom(s) et Nom	Organisation	Fonction
Sokhna Ndiaye BA	DIRFEL/DINFEL	Présidente régionale Kaolack
Thiadiéyé NDIAYE	FENAFILS	Secrétaire Général adjoint
Ibrahima BA	FEITLS	Secrétaire administratif et technique
Fatou KA	FAFA	Secrétaire Général
Saliou SARR	ROPPA	Coordinateur Sénégal
Thierno Kalidou NDIAYE	ADENA	Coordonnateur
Malick SOW	FENAGIE / Eleveurs / CNCR	Président
Samba Yéro SOW	UNC / Eleveurs/ CNCR	Président
Ousmane LO	FAFA	Président
Awa DIALLO	DINFEL	Présidente
Ismaila SOW	ANAPES	Président
Kalidou BA	FEITLS	Président

NB :

- ADENA : Association pour le Développement de Namarel
- ANAPES : Association Nationale des Paysans et Eleveurs du Sénégal
- CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
- DINFEL : Directoire National des Femmes en Elevage
- DIRFEL : Directoire Régional des Femmes en Elevage
- FAFA : Fédération des Acteurs de la Filière Avicole
- FENAFILS : Fédération Nationale des Acteurs de la Filière Lait Local du Sénégal
- FENAGIE - Eleveurs : Fédération Nationale des GIE d'Eleveurs
- FEITLS : Fédération des Eleveurs Indépendants et Transformateurs Laitiers du Sénégal
- ROPPA : Réseau des Organisations Professionnelles et Paysannes d'Afrique de l'Ouest
- UNC Eleveurs : Union Nationale des Coopératives du Sénégal - Eleveurs

Mercredi 17 novembre 2004

Mise en place des participants (8:30-8:45)

Cérémonie d'ouverture (9:00-10:00)

- Mot d'accueil de Représentant de la Coopération Française (Ph. Rémy)
- Mot d'accueil du Directeur Général de l'ISRA (P. A. Seck)
- Mot d'accueil du Représentant de la FAO (E. K. Tapsoba)
- Ouverture de l'atelier par Madame Le Ministre de l'Elevage (O. K. Gueye Seck)

Pause-café et session posters (10:00 - 10:30)

1. Contexte général (10 :30- 12 :30)

- Les politiques d'appui à l'élevage : cadrage général
Par M. Djama (Cirad), C. O. Ba (Isra), G. Duteurtre (Coop. Fr./Isra), V. Ancey (Cirad/PPZS) et Ch. Ly (EISMV/PPLPI)
- Quelques données sur l'élevage en Afrique de l'Ouest
Par Ch. Ly (EISMV/PPLPI) et J.F. Renard (Cirad)
- Analyse socio-historique des politiques d'appui à l'élevage au Burkina Faso
Par Y. Sanon (Ministère des Ressources Animales, Burkina-Faso)
- Analyse historique des politiques d'élevage au Sénégal
Par M. Faye (DIREL)
- Les politiques d'élevage au Sénégal : historique et orientations
Par Ch. Ly (EISMV/PPLPI)
- *Débat*

Repas (12 :30 - 14 :00)

2. Questions de recherche (14 :00 - 18 :00)

- L'approche filière et les politiques d'appui à l'élevage
Par A. Niang (CT. Ministère de l'Elevage) et G. Duteurtre (Coop. Fr./Isra)
- La modernisation de l'élevage au Sénégal : perspectives ouvertes par la LOASP
Par P.N. Dieye (Isra), G. Duteurtre (Coop. Fr./Isra), M. Ba Diao (Isra) et F. Dia Sow (Isra)
- L'impact des négociations commerciales sur le secteur élevage en Afrique de l'Ouest
Par JR. Cuzon (Plateforme pour le dévt rural), P.N. Dieye (Isra) et G. Duteurtre (Coop. Fr./Isra)
- *Débat*

Pause-café et session posters (15:30-16:00)

- Les projets d'appui au pastoralisme et à l'environnement en Afrique de l'Ouest
Par V. Ancey (Cirad/PPZS) et al.
- Elevage, ressources pastorales, conflits et gestion foncière
Par O. Touré (Consultant indépendant)
- Elevage et structuration professionnelle au Sénégal
Par C.O. Ba (Isra) et J. Faye (Consultant indépendant)
- Débat

Jeudi 18 novembre 2004

3. Partenariats Recherche - Admin. publique - Développement (9:00- 10:30)

- La prise en compte de l'élevage dans les politiques agricoles régionales
Par A. Sawadogo (CEDEAO)
- La Nouvelle Initiative pour le Développement de l'Elevage (NISDEL) et le Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE) au Sénégal
Par C. S. Fall (CT Ministère de l'Elevage) et A. Dieng (CT MEL)
- Besoins de recherche et partenariats recherche-développement
Par M. Mbaye (DIREL) et M. Diao (PAPEL)
- Débat

Pause-café et session posters (10:30 - 11:00)

4. Partenariats Recherche - Organismes Professionnelles - Développt. (11:00 - 12:30)

- Table Ronde : Présentation d'expériences d'OP

Repas (12:30 - 14:00)

5. Synthèse par groupe de travail (14:00-16:00)

- Groupe 1 : Priorités thématiques
- Groupe 2 : Renforcement des partenariats

Pause-café et session posters (16:00 - 16:30)

Cérémonie de clôture (16:30-17:30)

- Lecture des synthèses des groupes de travail
- Conclusion : Vers quel (s) modèle(s) de modernisation de l'élevage ?
- Clôture de l'atelier par Mme le Ministre de l'Elevage

Les politiques d'appui à l'élevage: cadrage général

Par M. Djama (Cirad), C. O. Ba (Isra), G. Duteurtre (Coop. Fr./Isra), V. Ancey (PPZS) et Ch. Ly (EISMV/PPLPI)

Plusieurs auteurs soulignent l'importance des choix publics sur les dynamiques de développement de l'élevage dans les pays du Sud. Un certain nombre de publications affirment même que les politiques d'élevage menées dans plusieurs pays d'Afrique ont eu un effet négatif sur le développement du secteur (CTA, 1997). La présente communication propose de définir ce qu'on peut entendre par « politiques d'élevage » et de discuter des moyens par lesquelles la recherche pourrait y contribuer.

Une politique publique peut-être définie comme « un programme d'action gouvernemental, combinaison spécifique de lois, d'affectations de crédit, d'administration et de personnels, pour la réalisation d'un ensemble d'objectifs plus ou moins clairement définis ». On distingue d'une part les politiques pluri-sectorielles qui peuvent interférer sur l'élevage sans qu'elles soient élaborées uniquement par rapport à leur impact attendu sur le secteur. Il s'agit notamment des politiques macro-économiques, commerciales, ou celles concernant l'aménagement du territoire, la santé ou l'éducation. Et on distingue d'autre part les politiques sectorielles (ou politiques d'appui à l'élevage) qui sont élaborées et mises en œuvre de manière plus spécifique en vue d'encourager le secteur élevage. Il s'agit des politiques d'aménagement pastoral, de santé animale, de soutien à la production, d'organisation professionnelle ou de recherche-formation-conseil.

Les processus d'élaboration et de mise en œuvre de ces politiques publiques sont marqués par la place qu'occupe l'élevage dans la culture et dans la vie politique, par la multiplicité des objectifs des mesures politiques (lutte contre les crises climatiques ou sanitaires, objectifs électoralistes, effacement systématique des crédits, etc.), par la multiplicité des intervenants (Services de l'élevage, ONGs, et nombreux projets), par le rôle croissant des organisations internationales et par l'émergence d'organisations professionnelles. Dans ce contexte, la question de l'évaluation des politiques et des projets apparaît comme centrale. En effet, très peu d'informations sont disponibles à la fois sur la situation des systèmes d'élevage sur le terrain (situation de départ), sur leurs besoins (définition de priorités), sur les enjeux des sociétés rurales dont font partie ces systèmes, et enfin sur l'évaluation des actions de développement (études d'impact).

Dans le futur, la recherche pourrait jouer un rôle plus actif dans l'appui à l'élaboration des politiques d'appui à l'élevage en agissant sur ces trois niveaux d'information. Cet appui nécessite le renforcement des partenariats recherche-développement, notamment par la mise en place d'espaces de rencontres et de concertation. Les interprofessions pourraient par exemple contribuer à faciliter la concertation permanente entre les différents acteurs (privés, organisations de producteurs, services publics, ONGs, partenaires au développement, recherche, etc.) en vue de proposer des politiques adaptées aux différents types d'élevage qui existent au Sénégal. De là pourrait alors émerger un véritable consensus sur ce que doivent être les orientations pour l'élevage de demain.

Quelques données sur l'élevage en Afrique de l'Ouest

Par Ch. Ly (EISMV/PPLPI) et J.F. Renard (Cirad)

La croissance démographique et l'urbanisation, par la modification des habitudes alimentaires vers davantage de produits animaux qu'elle induit, sont en Afrique subsaharienne des facteurs les plus importants de croissance de la demande de ces produits. La population urbaine devrait, dans la région, croître de 70 millions d'urbains contre 30 millions de ruraux d'ici 2015, accélérant ainsi la croissance de la demande. Même si la consommation par personne restait au niveau actuel, dramatiquement bas par rapport aux besoins alimentaires, la demande globale s'en trouvera fortement augmentée. Si dans un scénario plus optimiste le développement économique permet de se rapprocher de ce qui se passe dans d'autres régions du globe, la demande en produits animaux s'en trouvera encore plus accélérée. Cette demande concernera de plus en plus les villes côtières du Sud où se concentre la population au détriment des zones de production.

L'importance de l'élevage en matière de sécurité alimentaire et pour l'amélioration des conditions de vie des ruraux est connue. Le potentiel d'accroissement de la productivité et de la production reste quant à lui énorme. Par animal présent dans le troupeau, la production de viande est 2 fois moins importante que la moyenne des pays en développement et, suivant les espèces, 2 à 5 fois moins importante que dans les pays développés.

Les productions ouest-africaines sont sur leurs marchés domestiques, dans la situation de déficit structurel d'approvisionnement et donc en concurrence avec les produits importés. Cette concurrence joue sur les prix, en raison des subsides à l'exportation des pays du Nord et du pouvoir d'achat limité des populations ouest-africaines. Mais elle joue aussi sur la qualité des produits et les préférences des consommateurs.

La sous-région est le lieu où les opportunités doivent être saisies par l'élevage sous-régional du fait des échanges sous-régionaux intenses. Des domaines d'action prioritaires dans le secteur élevage peuvent contribuer à des objectifs de croissance économique globale au travers de l'intégration régionale.

Gestion publique de l'élevage en Afrique Occidentale Française (AOF): Un regard historique des stratégies développées au Burkina Faso de la période coloniale à aujourd'hui

Par Y. Sanon (Ministère des Ressources Animales, Burkina-Faso)

Les interventions de la période coloniale ont consisté à parer au plus pressé, la réduction des pathologies meurtrières qui décimaient les animaux d'élevage et la faune sauvage. Quelques tentatives d'amélioration génétique ont été engagées sans trop de succès dans certaines stations fédérales notamment celle de SOTUBA au Mali et une autre en Guinée forestière avec comme sujets améliorateurs des races françaises, à savoir la Normande et la Charolaise sur des femelles N'dama de la région soudano-sahélienne.

La période des gouvernements nationaux peut être stratifiée en deux séquences. Au cours de la première décennie post-coloniale, il n'y a pas eu de ruptures dans les méthodes d'interventions dans le domaine de l'élevage au Burkina Faso. Celles-ci sont restées fondées sur la stratégie de la seringue. De 1983 à nos jours, on a assisté à la naissance de la première politique de développement de l'élevage avec l'avènement

de la révolution démocratique et populaire (RDP) en Août 1983 au Burkina Faso. Cette politique dont l'élaboration a débuté en 1987 avec l'appui de la coopération française et d'autres partenaires, a abouti au document «élevage à l'horizon 2000». Depuis 1997, le gouvernement a décidé de rendre plus visible l'élevage dans l'économie nationale. Dès lors, l'élevage à l'horizon 2010 a été élaboré en prolongement de la première qui s'était beaucoup plus focalisée sur les transformations techniques.

Au bilan, l'essentiel des politiques publiques de développement de l'élevage pour ce qui est de l'époque coloniale a reposé sur les transformations techniques et organisationnelles pour des enjeux économiques et politiques (contrôle social des populations nomades, impôt de capitation, approvisionnement des soldats et cognitifs (recherche sur les pathologies exotiques essentiellement). Depuis la décennie 1990, les pouvoirs publics nationaux veulent imprimer des enjeux beaucoup plus macroéconomiques dont l'amélioration du PIB agricole, la lutte contre la pauvreté de masse et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Analyse historique des politiques d'élevage au Sénégal

Par M. Faye (DIREL)

En prenant comme date repère l'indépendance du Sénégal, on peut schématiquement distinguer quatre périodes :

1. La période 1960-1970

La politique développée pour le secteur a essentiellement tourné autour de la protection sanitaire du cheptel, à travers des campagnes de vaccination de masse pour l'éradication des grandes épizooties et la stabilisation des populations pastorales dans le Ferlo pour qu'elles contribuent plus à l'approvisionnement en viande des centres urbains. C'est dans ce cadre que s'étaient inscrits la poursuite du programme d'hydraulique pastorale amorcée dans les années cinquante et l'achèvement du programme de classement forestier au Ferlo et la mise en place d'un important réseau de pare-feu, en vue d'affirmer la vocation pastorale de cette zone.

2. La période 1970-1985

Les sécheresses et crises écologiques de la fin des années 60 et du début des années 70 ont servi de révélateur à la vulnérabilité des systèmes pastoraux, avec les importantes pertes en bétail qui en ont résulté. Aussi a-t-il été envisagé de transformer les systèmes de production traditionnels, en vue d'une meilleure valorisation du cheptel. mise en œuvre de programmes de transformation des systèmes de production traditionnels. C'est dans ce cadre qu'a été inscrite la politique de stratification zonale de la production (naissage dans les zones pastorales, ré-élevage dans les zones agropastorales et finition à proximité des centres urbains) pour laquelle la SODESP a servi de cheville ouvrière. Cette dernière a été couplée à un programme d'intensification de la production et il a également été tenté de moderniser le système traditionnel de commercialisation du bétail. On note en plus les tentatives de sédentarisation des pasteurs autour des grands forages de la zone sylvopastorale.

3. La période 1985-1994

Elle a été marquée par les programmes d'ajustement structurel et le désengagement de l'Etat de certaines fonctions (crédit, distribution des intrants, commercialisation) au profit du secteur privé. Sur le plan de l'Élevage, la politique s'est ré-orientée vers :

- la libéralisation des prix de la viande et des marchés de produits animaux,
- la privatisation de l'exercice de la médecine vétérinaire,
- la privatisation des sociétés parapubliques du secteur de l'élevage,
- l'allègement du dispositif d'encadrement par un programme de déflation.

C'est à cette période marquée par la définition du « Plan d'Action pour l'Élevage » en 1988 qu'a été amorcée l'organisation des éleveurs. Cette dernière, démarrée dans le cadre du système coopératif (mais avec beaucoup de difficultés), s'est poursuivie dans le cadre des groupements d'intérêt économique qui ont été très peu fonctionnels.

Quelques rares organisations pastorales, constituées pour la gestion de la santé animale ou de l'eau ont pu fonctionner tant bien que mal, là où des actions de formation ont été amorcées (alphabétisation fonctionnelle) avec l'appui de projets (PDES, Volet Elevage SODEFITEX, SODESP). C'est également à cette période qu'a été initié un programme de vulgarisation pour les éleveurs au niveau national, dans le cadre du PNVA (Banque Mondiale) et bâti sur une approche «formation et visites».

4. La période 1994 à nos jours

Les faits marquants pour cette période ont été les réformes institutionnelles initiées dans le cadre des différentes lettres de politique de développement convenues avec les partenaires au développement, notamment la lettre de politique de développement agricole (Avril 1995) et la lettre de politique de développement de l'élevage (Juillet 1999). Ces réformes, parachevées avec l'avènement du PSAOP, ont abouti à la restructuration des services de l'Élevage, en vue de les recentrer sur les fonctions régaliennes. La privatisation de la médecine vétérinaire s'est poursuivie et a été renforcée avec l'institution du mandat sanitaire et sa co-gestion avec l'Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal qui a vu le jour en 1993. Le processus de privatisation de la SODESP ayant été infructueux, la liquidation de cette société finit par être initiée. Le pastoralisme commence à attirer l'attention avec l'amorce de programmes de gestion pastorale au Ferlo, à travers la mise en place d'unités pastorales centrées sur les forages dans le cadre du PAPEL (BAD), avec un objectif de sécurisation de l'élevage pastoral. L'intensification des productions animales, dans le cadre de systèmes intégrés à l'agriculture (exploitations mixtes intensifiées), est également encouragée dans le Bassin Arachidier. Sur le plan de l'organisation des éleveurs, la professionnalisation, affichée comme étant un objectif important, tarde à se concrétiser. Tout au plus, assiste-t-on à l'émergence d'organisations faitières d'éleveurs, avec en particulier la Maison des Éleveurs (MDE) structurée au niveau régional depuis 1997 et récemment au niveau national, mais dont le principal handicap est de n'avoir pas résulté d'une initiative propre des éleveurs. Le développement de l'initiative privée, autre objectif affiché, tarde également à se traduire dans les faits.

5. Principaux enseignements

L'élevage n'a en réalité pas été une priorité pour les pouvoirs publics et en conséquence, n'a pas bénéficié d'investissements à la hauteur de son poids dans l'économie nationale (ces investissements se sont situés autour de 2% de ceux du

secteur agricole en moyenne annuelle). Les aspects techniques ont pris le pas sur les aspects institutionnels dans les différentes politiques et en particulier, les problèmes liés à l'organisation des éleveurs et au renforcement de leurs capacités n'ont été abordés que tardivement. Quant à la question du foncier pastoral, elle tarde à faire l'objet d'une réflexion approfondie. Il a manqué une approche prospective, les politiques menées se limitant le plus souvent à régir face à des situations. Une autre insuffisance a été le manque d'une vision globale et d'une cohérence dans les interventions. Tout compte fait, il y a eu un manque de concertation avec les principaux acteurs du secteur dans la définition des politiques. Leur appropriation par ces derniers a jusqu'ici fait défaut.

6. Enjeux et défis

Les mutations au niveau national en ce qui concerne l'environnement socio-économique du secteur. La croissance démographique et l'urbanisation accélérée ont des implications en termes de demande accrue de produits animaux. Les dynamiques en cours au niveau des différents systèmes de production animale sont marqués par l'émergence de systèmes orientés vers le marché. La décentralisation et la régionalisation posent de nouvelles questions sur comment impliquer les organisations pastorales dans les dynamiques en cours. L'intégration sous-régionale marche à grands pas. La globalisation des échanges (avec l'OMC) a des implications en termes de compétitivité des filières animales, de reconquête des marchés intérieurs et d'ouverture aux marchés extérieurs, de problématique des exportation, de normes zoosanitaires internationales. Le foncier pastoral est au centre de l'enjeu de la sécurisation de l'élevage pastoral, de prise en compte des dynamiques en cours et d'exploitation équitable des ressources. Il est fondamental d'identifier des approches pour des services de base durables en faveur des populations pastorales mobiles et pour l'adaptation du système pastoral dans le contexte actuel.

7. Politique pour le développement de l'élevage

La volonté politique s'affirme de plus en plus pour faire jouer à l'élevage un rôle moteur dans les stratégies de développement en cours d'initiation et l'élever au rang des priorités. Un Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP) a été élaboré et une Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale promulguée. Un processus d'actualisation de la politique en matière d'élevage est enclenché, à travers la formulation d'un Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE) qui s'inscrit dans le cadre du DSRP et constitue un cadre de mise en oeuvre de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale dans le domaine de l'élevage. Un cadre stratégique est nécessaire pour la définition des priorités pour le secteur de l'élevage et l'orientation des interventions dans ce domaine.

Il s'agit de :

- mettre en cohérence les différentes initiatives en cours pour le secteur de l'élevage et mieux coordonner les interventions des partenaires au développement dans le domaine de l'élevage,
- construire une vision partagée sur le développement du secteur avec l'ensemble des partenaires,
- revoir les politiques et plans antérieurs pour l'élevage et faire l'analyse de leur impact,
- capitaliser les expériences passées et en cours,
- mettre à jour des informations et études disponibles et les valoriser,
- analyser la problématique du secteur (organisation globale, problèmes, opportunités, enjeux et défis),

- analyser les dynamiques en cours concernant le secteur, du potentiel d'amélioration des systèmes d'élevage, des avantages comparatifs et des perspectives de développement des produits de l'élevage,
- élaborer des propositions stratégiques et opérationnelles pour le secteur,
- promouvoir un processus participatif grâce à une démarche concertée.

L'organisation de concertations aux niveaux local, régional et national est prévu après l'atelier de lancement du processus les 21 et 22 Juin 2004. Les cadres de concertations sont mis en place et les concertations locales et régionales sont en instance de démarrage.

Les politiques d'élevage au Sénégal: historique et orientations

Par Ch. Ly (EISMV/PPLPI)

L'élevage sénégalais occupe une place importante dans les systèmes de production agricole dont les dynamiques sont fortement influencées par leurs zones agro-écologiques, les stratégies de production et de consommation des acteurs, les influences extrinsèques du marché national et international, le rôle et la flexibilité des institutions, les politiques macroéconomique et sectorielles de l'Etat, etc. A l'analyse, les actions entreprises ne semblent pas avoir affecté l'évolution du cheptel qui garde les mêmes tendances à la croissance. Pour de nouvelles orientations, il est utile de visiter les différents argumentaires présentés comme politiques d'élevage au Sénégal, surtout depuis les 10 dernières années.

Les politiques d'élevage en Afrique de l'Ouest, qu'elles soient explicites ou implicites, ont toujours existé de fait bien qu'à des niveaux et des degrés différents suivant les pays. Après les Indépendances, des années 60 jusqu'aux grandes sécheresses des années 70, les choix de développement dominants avaient mis l'accent sur les productions végétales. Hormis la consolidation des acquis en matière de prophylaxie contre les grandes épizooties et surtout la peste bovine, l'attitude des administrations participait plus de la cueillette des produits d'élevage au bénéfice des exportations et de l'approvisionnement des nouveaux grands centres urbains. En réponse à la crise consécutive à la sécheresse et aux difficultés des populations pastorales, les projets d'élevage devinrent les pièces motrices des stratégies d'élevage, marquées par l'intervention déterminante des structures étatiques dans les sphères de production et dans les marchés nationaux. Bien que permettant une relative satisfaction des demandes urbaines et une meilleure insertion des producteurs traditionnels dans l'économie de marché, les projets ont rarement suscité une dynamique de développement autonome des communautés pastorales.

A partir des années 80, de nouvelles politiques ont, correspondu à la mise en oeuvre dans le sous-secteur de l'élevage des mesures de redressement et d'ajustement structurel. Mais la dépression des incitations à la production et à la productivité est unanimement acceptée comme une des causes consécutives au climat international défavorable aux marchés non protégés. A tous ces facteurs qui étaient encore aggravés par leur synergie, s'ajoutent les autres contraintes bien connues au développement de l'élevage. Cet ensemble défavorable explique le manque de dynamisme de la croissance économique dans le sous-secteur, la faible expansion, voire la stagnation de la production agro-alimentaire.

A l'analyse depuis 1986, le sous-secteur de l'élevage a connu une succession de phases d'élaboration théorique dont l'impulsion a généralement été externe au sous-secteur de l'élevage. Se sont ainsi succédées des propositions de relance du sous-secteur qui

étaient, d'abord, une répercussion de choix macro-économiques ou qui découlaient de contributions dans le cadre du processus de planification de l'Etat ou des préparations successives des discours de politique générale des premiers ministres. L'Etat, dans la réalité ou dans sa prospective, s'est toujours projeté comme devant en tant qu'opérateur économique public occuper et continuer d'occuper une place dominante. Le désengagement de l'Etat, la privatisation, la dérégulation et la libéralisation sont de nouveaux déterminants dans la situation actuelle du sous-secteur.

Malgré l'évolution institutionnelle que le Sénégal a connue en 2000, force est d'admettre que dans le sous-secteur de l'élevage, il y a eu continuité dans les interventions de l'Etat et un maintien des orientations fondamentales pré-alternance malgré un premier élément de rupture avec l'atelier de réflexion de Kaolack en 2002. Il est espéré que la loi agro-sylvo-pastorale, dans ses décrets et arrêtés d'application, ne fera pas d'impasses et tiendra compte de la multifonctionnalité de l'agriculture mais aussi de l'élevage, de la diversité des problématiques et des choix sous-jacents, des équilibres territoriaux, sociaux, inter-générationnels à rechercher et du partage inévitable des rôles et responsabilités entre parties prenantes. Depuis son ébauche de 2001 et sa systématisation depuis février 2003, un Plan Décennal de Développement de l'élevage pour 2004-2013, entièrement élaboré par la Direction de l'Elevage a été présenté comme la traduction du Programme de Stratégie Opérationnelle et du plan-cadre d'actions choisis par l'Etat. Le dernier discours de politique générale d'octobre 2004 vient tout juste d'introduire une nouvelle nomenclature axée sur la sécurisation de l'élevage pastoral, la modernisation et l'intensification de l'élevage et l'assainissement des filières. Des interventions ponctuelles dominent toujours la démarche l'insémination artificielle et l'amélioration génétique centrée sur les bovins laitiers, les opérations d'urgence "Opération Sauvegarde du Bétail", l'appui institutionnel aux "Maisons des éleveurs", les mesures pour juguler les vols de bétail et la suspension durant un mois de la mise sur le marché des cuisses de poulets importés. Finalement, il apparaît une filiation directe et étroite entre les orientations d'avant 2000 et celles d'après, une philosophie d'intervention similaire basée sur des projets et des interventions budgétaires et l'absence des partenaires de l'Etat dans le processus de formulation.

Malgré la stagnation des incitations et des investissements depuis le plan d'actions de 1988, les orientations à prendre dans le sous-secteur de l'élevage restent toujours déterminées par un paradigme où il est postulé que la compétitivité du sous-secteur de l'élevage dépend de sa capacité à moderniser ses techniques, ses outils, ses moyens et à s'adapter à un environnement sous-régional et international ouvert et que cette capacité dépend de financements externes qui doivent y être canalisés et agencés par l'Etat.

Une autre approche est nécessaire. La situation économique et sociale du Sénégal impose désormais de revisiter ledit paradigme fondateur. La formulation ne doit plus être issue d'une détermination externe pour attirer des bailleurs de fonds, justifier des requêtes de financement ou d'allocations budgétaires, satisfaire des visions introduites du haut vers le bas. Les urgences sont devenues particulièrement pressantes comme le révèlent les projections de la production et de la consommation de viande et la contrainte démographique que représentent les régions de Dakar et de Thiès. Il importe qu'un arbitrage éclairé soit fait sur les orientations d'une politique de développement de l'élevage qui constitueraient un paradigme pouvant fédérer les acteurs et les mettre en synergie pour réduire la pauvreté et impulser la croissance économique. Une nouvelle vision est devenue indispensable et qui intégrerait le moyen et le long terme comme les horizons à considérer pour qu'équité et développement économique, sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté concourent à faire de l'élevage un véritable moteur de croissance au Sénégal.

La configuration des systèmes de production animale commande une stratification zonale des choix stratégiques pour que les contraintes et les potentialités soient bien prises en compte dans la réalisation des actions choisies. L'intervention des

institutions publiques nationales est incontournable. Cette intervention devra servir de socle pour la coordination entre les différentes zones d'élevage ainsi que pour la coopération sous-régionale et l'intégration. Cependant, les interventions de l'Etat devraient, autant que possible, être maintenues hors des sphères de la production et de la commercialisation. Ces interventions devraient surtout être axées sur le contrôle, l'arbitrage, la régulation, l'incubation et la promotion des incitations pour le maintien des capacités productives et le développement des secteurs stratégiques fragilisés.

Il est essentiel que, dès sa conception, la politique d'élevage et sa conduite par zone agro-écologique et par filière répondent à des aspirations largement partagées et assumées par des partenaires informés, impliqués avec des capacités suffisantes en matière d'analyse autonome et de négociation raisonnée. Seule une adéquation stratégique entre les actions matérialisant une politique d'élevage et les comportements réels des différents acteurs socio-économiques directement impliqués peut garantir le succès d'une politique.

L'approche filière et les politiques d'appui à l'élevage

Par A. Niang (MEL) et G. Duteurtre (Coop. Fr./Isra)

Utilisé depuis près de 50 ans, le concept de filière constitue à la fois un outil d'analyse et un cadre pour l'action. En tant qu'outil d'analyse, il propose un découpage du système productif en isolant du reste de l'économie les activités liées à la production, à la transformation, au commerce et à la consommation d'un produit ou d'un groupe de produits. On identifie alors les acteurs de la filière horticole, de la filières laitière, ou de la filière cotonnière pour ne citer que quelques exemples pris dans le domaine agro-alimentaire. Cet outil d'analyse, qui se réfère au corpus de la « méso-économie » (par opposition à la micro et à la macro-économie), utilise les apports de plusieurs disciplines techniques ou socio-économiques pour analyser l'objet d'étude ainsi défini : le « système-filière ». Le principal apport des études filière réside dans la prise en compte des contraintes techniques et économiques propres à chaque type de produit. On ne cultive pas les oignons comme on élève une vache laitière, et cette spécificité « produit » est aussi valable dans le domaine du commerce, de la transformation, et de la consommation. En raison de son opérationnalité, le concept de filière est aussi utilisé en tant que cadre pour l'action. Il permet de raisonner les enjeux du développement de l'agriculture au cas par cas, c'est-à-dire de manière adaptée à chaque contexte technico-économique. Ainsi, les stratégies politiques sont souvent déclinées par « sous-secteur ». Ce « découpage » des choix stratégiques permet de réunir les acteurs économiques concernés par les différentes activités économiques au sein d'instances de concertation des filières : table-filières, forums, ou observatoires. Certaines filières très concentrées se structurent même autour d'un ou plusieurs entreprises qui assurent une fonction essentielle (cas des laiteries, des filières agricoles industrielles) et autour desquelles se diffusent les informations sans qu'il soit forcément nécessaire de mettre en place des instances ad hoc. Les expériences de mise en place d'instances de concertation au sein des filières soulignent leur utilité pour le pilotage du secteur élevage. Elles militent pour la mise en place de véritables politiques de régulation des filières qui seraient définies en concertation avec les instances interprofessionnelles. Bien sûr, l'approche filière se doit d'être complétée par des approches plus transversales et synthétiques afin que les poids relatifs des différents « sous-secteurs » puissent être évalués.

La modernisation de l'élevage au Sénégal: perspectives ouvertes par la LOASP

Par P.N. Dieye (Isra), G. Duteurtre (Coop. Fr./Isra), M. Ba Diao (Isra) et F. Dia Sow (Isra)

La modernisation de l'élevage est au centre des objectifs affichés par le Ministère sénégalais en charge du secteur. L'augmentation de la productivité de l'élevage est sensée permettre au secteur de répondre aux multiples défis de l'avenir, qu'ils soient formulés en terme d'approvisionnement des marchés, de sécurité sanitaire, de gestion de l'environnement ou de lutte contre la pauvreté. La vaccination, l'insémination artificielle, la stabulation, les cultures fourragères et l'amélioration de l'hygiène des produits participent de ce modèle « intensif » que l'Etat et les partenaires engagés dans des projets de développement du secteur entendent promouvoir. Pourtant, depuis 30 ans, ce modèle « productiviste » peine à s'imposer en zone rurale et se limite bien souvent à la périphérie des grandes villes, que ce soit dans le domaine de l'aviculture, de l'embouche ovine ou de la production laitière. Pourtant, les documents officiels continuent à faire la promotion de cette « modernisation » de l'élevage, notamment à travers le concept de « fermes modèles » dont il est question dans la dernière Lettre de Politique générale du Premier Ministre. Cette communication entend tester 3 hypothèses sur les dynamiques de modernisation du secteur et propose de discuter des principes susceptibles de guider les politiques de modernisation de l'élevage, en particulier dans le cadre de la promulgation de la LOASP.

La première hypothèse est que la modernisation la plus rapide des techniques d'élevage est celle mise en œuvre par des « nouveaux éleveurs », c'est-à-dire par des entrepreneurs parfois sans base rurale qui investissent dans des activités d'élevage commercial. On assisterait alors à l'émergence d'une nouvelle classe d'éleveurs modernes (aviculteurs, producteurs laitiers intensifs) tandis que la majeure partie des exploitations traditionnelles rurales évolueraient de manière beaucoup moins rapide. Comme l'agriculture, l'élevage sénégalais serait donc engagé dans un processus de développement divergent.

La seconde hypothèse est qu'il n'existe pas de modèle unique de modernisation de l'élevage et que les solutions adoptées résultent de contraintes et de dynamiques d'innovation locales. Ainsi, on voit se développer dans plusieurs régions des systèmes d'élevage améliorés à faibles intrants valorisant les ressources locales. En périphérie proche des villes principales du bassin arachidier, on constate par exemple un engouement pour l'insémination artificielle. En Haute-Casamance se développe petit à petit un système d'agriculture-élevage à faibles intrants basé sur l'utilisation de la graine de coton et la commercialisation du lait aux petites unités de transformation. Les systèmes d'innovation locaux qui émergent s'appuient à la fois sur des organisations professionnelles et sur un partenariat entre « utilisateurs » et « médiateurs » de l'innovation.

La troisième hypothèse est que les marchés domestiques restent approvisionnés pour une grande part par les systèmes d'élevage ruraux à faibles intrants, dont la compétitivité est liée à la fois aux faibles coûts de production et à la spécificité des produits qu'ils commercialisent. Les élevages ruraux sont ainsi les principaux fournisseurs de viande rouge et de cuirs et peaux, mais jouent aussi un rôle non négligeable dans l'approvisionnement des marchés en viande avicole (poulets fermiers), en lait et produits laitiers et en viande porcine. De plus, cet élevage rurale aurait un fort effet d'entraînement sur l'agriculture, grâce à son rôle dans l'intensification des systèmes agraires : apport de fumier, de traction et de revenus réguliers.

Ces trois hypothèses (développement divergent du secteur - dynamiques locales d'innovation - compétitivité des systèmes à faible intrants) plaident pour une nouvelle approche de la modernisation de l'élevage. Cette nouvelle approche pourrait être fondée sur un appui différencié aux dynamiques de modernisation des exploitations rurales et des « nouveaux élevages », sur le renforcement des structures d'encadrement et des Organisations professionnelles locales, et sur l'appui à la commercialisation des produits issus des systèmes ruraux.

La Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale promulguée en juin 2004, présente plusieurs opportunités pour mettre en œuvre ces nouveaux principes de modernisation de l'élevage : elle reconnaît la diversité des structures de production, souligne l'importance du Conseil Agricole et rural et de la recherche publique dans le processus de développement rural, et propose la mise en place de « comités de filières » associant les Organisations professionnelles agricoles, les entreprises et les institutions de développement pour la définition des stratégies de régulation des filières. Cependant, le texte de la LOASP, se focalisant sur les enjeux nationaux, pourrait bien avoir négligé l'importance des dynamiques institutionnelles locales. Plus que jamais, le rôle des Organisations Professionnelles et des instances de concertation locales apparaît crucial.

L'impact des négociations commerciales sur le secteur élevage en Afrique de l'Ouest

Par JR. Cuzon (La Plateforme), P.N. Dieye (Isra) et G. Duteurtre (Coop. Fr./Isra)

L'Afrique de l'Ouest connaît une ouverture croissante de ses marchés agricoles. Cette tendance semble devoir se poursuivre dans le cadre des négociations commerciales menées à l'OMC ainsi qu'entre l'Union Européenne et les pays ACP. L'objectif de ce papier est d'évaluer l'impact de ces négociations sur le secteur élevage en Afrique de l'Ouest. Les systèmes d'élevage ouest-africains, malgré leur faible niveau technique, sont fortement intégrés aux marchés par l'intermédiaire du commerce du bétail, du lait, ou des viandes avicoles ou porcines. L'ouverture des marchés en cours a de ce fait un impact important sur les filières nationales. Les quelques travaux récents menés sur ce thème montrent que la concurrence des produits importés est particulièrement vive dans le domaine des produits laitiers et surtout des viandes avicoles.

Au Sénégal, les importations de cuisses de poulet ont augmenté de manière dramatique entre 1996 et 2002, passant de 500 à 16.600 tonnes. Ces importations sont constituées de morceaux congelés (86%), de poulets entiers congelés (13%) et de viande fraîche (1%). Elles se sont élevées à près de 10 milliards de Fcfa en 2003, ce qui représente l'équivalent du chiffre d'affaire de la production locale de poulets de chair. Les Pays-Bas et la Belgique comptent pour 62 % de ces importations, et le Brésil pour 24%. La part de marché des Etats-Unis et du Canada s'est considérablement réduite entre 2000 et 2003, passant de 15 à 2% du total des importations. Plusieurs facteurs expliquent ces poussées d'importations, au premier rang desquels on trouve la disponibilité sur le marché mondial de produits à des prix extrêmement bas. La production de poulet fermiers ne semble pas avoir été affectée par les importations en raison de la spécificité du marché du poulet de ferme. Mais les poussées d'importation ont gravement affecté la production nationale de poulets de chair. Alors que les organisations de producteurs évaluaient à 70 % le nombre de fermes ayant disparu, les données issues de l'industrie montrent que le nombre de poussins de chair mis en élevage a diminué de seulement 30% entre 2001 et 2003, ce qui représente une crise « modérée ». Certaines des fermes se sont reconverties dans l'élevage de poules pondeuses. Le secteur de la production d'œufs de consommation

est en effet très dynamique et représente le double du chiffre d'affaire de la production de poulets de chair. En dépit de son coût social, cette crise a eu un impact important en terme d'organisation de la filière et a abouti à l'émergence d'une Fédération Nationale des Acteurs de la Filière Avicole (la FAFA). La crise a d'autre part eu pour effet d'augmenter le niveau de segmentation des marchés et a contribué à progressivement modifier les usages alimentaires. La production de poulets de chair pourrait bénéficier d'une professionnalisation des producteurs et d'une meilleure organisation de la commercialisation.

Les évolutions sont similaires au Ghana, en Côte d'Ivoire et dans certains pays d'Afrique centrale. Ces importations concurrencent le secteur avicole africain qui traverse une crise depuis 3 ans. Le secteur laitier est lui aussi de plus en plus concurrencé par les importations de poudre, mais cette concurrence est plus ancienne et limitée par la segmentation importante des marchés. D'autre part, l'importation de poudre a permis l'émergence d'unités de transformation laitières industrielles dont certaines se tournent aujourd'hui vers la collecte de lait local.

Les pays africains doivent s'investir plus résolument dans les négociations commerciales afin de mieux utiliser les outils tarifaires (listes des produits de références, clauses anti-dumping, etc.) de mieux maîtriser les normes sanitaires et de mobiliser les opinions publics des pays du Nord. Pour cela, il apparaît nécessaire de renforcer les capacités des administrations impliquées dans les négociations et d'encourager les équipes de recherches nationales et régionales travaillant sur ce thème.

Les projets de développement, le pastoralisme et l'environnement : étude de cas sur la circulation de l'information dans 8 projets au Sahel.

Par V. Ancey (Cirad/PPZS) et al.

Y a-t-il au Sahel une politique régionale d'élevage et du pastoralisme ? y a-t-il des politiques nationales du pastoralisme ? Alors que les systèmes pastoraux fournissent plus de la moitié de la consommation de viande et jouent des rôles majeurs dans la sécurité alimentaire des familles pastorales et dans l'écologie de la sous-région, les Etats sahéliens traitent du pastoralisme de manières parfois peu lisibles, selon leurs contextes économiques, démographiques et écologiques. Les populations pastorales et agro-pastorales comptent respectivement 20 millions et 240 millions de personnes qui vivent en interaction étroite avec leur environnement, caractérisé par des variations aigues dans le temps et l'espace.

Par conséquent, le souci environnemental émergé à l'échelle internationale depuis les années 70 est particulièrement aigu dans les pays sahéliens. Dans leur contexte, les rapports entre le pastoralisme et l'environnement sont un enjeu aussi important pour l'avenir que les rapports entre le pastoralisme et l'économie. Or les interactions entre le pastoralisme et l'environnement restent mal connues des décideurs, les informations et le suivi sont déficients malgré d'importants efforts techniques et scientifiques réalisés depuis l'essor des systèmes d'information et d'alerte précoce dans les années 80. (Initiative LEAD 2001, Scoones et al., 1999)

Dans le cadre d'un programme de recherche-développement sur la prise en compte par les politiques, des interactions entre le pastoralisme et l'environnement au sahel, des études de cas ont été menées au Sénégal, en Mauritanie, au Burkina, au Niger et au Tchad, par l'équipe et les partenaires du Pôle Pastoral Zones Sèches (PPZS). Au contact de projets de développement intervenant dans des régions pastorales, soit d'origine, soit d'accueil des transhumances, les enquêtes devaient évaluer : i)

comment sont prises en compte les questions pastorales de mobilité et d'accès aux ressources, ii) les besoins en information ou en appui institutionnel ressentis par la structure contactée. La dizaine de projets rencontrés dans les 5 pays affichent des démarches participatives à l'égard des populations pastorales, à travers la création de cadres de concertations, de commissions, le partenariat avec des organisations de producteurs, etc. Général également est le souci de la gestion des ressources naturelles, mis en œuvre par diverses actions (vulgarisation de codes forestiers, réhabilitation de puits, aménagements....) Au-delà, les approches du pastoralisme diffèrent par exemple entre des pays sahélo-sahariens (la Mauritanie), ou soudano-sahéliens (le Burkina), le Niger où l'élevage fournit la deuxième source de recettes d'exportation, et le Sénégal disposant d'un contexte économique et écologique plus varié. Dans leur mise en œuvre, les actions de développement des projets rencontrés subissent des contraintes de représentativité des populations cibles, la complexité des codes juridiques, les limites d'approches aménagistes inadaptées à la mobilité pastorale, des difficultés à faire remonter et diffuser l'information. Ces limites à la circulation de l'information mettent en cause l'efficacité des systèmes nationaux d'information disponibles dans les Etats, le mode de rapports entre les projets et leurs « populations cibles », enfin le besoin d'améliorer la vision politique des interactions entre le pastoralisme et son environnement.

Elevage, ressources pastorales, gestion foncière et conflits

Par O. Touré (Cons. Indép.)

La conception sectorielle du développement sur laquelle se fondent les politiques publiques conduit à un cloisonnement des systèmes de production dans l'espace et à la rupture des relations d'interdépendance qui unissent des régions limitrophes. On est en présence d'une logique de développement séparé, mais surtout de développement inégal dans la mesure où les investissements publics sont consacrés en grande partie à la valorisation des potentialités qui existent dans les grandes régions de culture, au détriment des zones pastorales généralement laissées pour compte.

Malgré les efforts récents de réévaluation des paradigmes qui structurent les politiques de développement, les systèmes pastoraux restent encore largement méconnus et négligés. Dans la logique de l'Etat, la mise en valeur agricole représente un type d'utilisation des terres hautement prioritaire par rapport aux activités d'élevage. Le déclassement à des fins agricoles de 45.000 ha d'une réserve sylvo-pastorale en 1991 en constitue un témoignage éloquent.

Dans le contexte actuel de croissance démographique relativement forte (2,9% par an), tout porte à croire que l'extension des superficies cultivées sera plus rapide que celle des zones de parcours. Cela s'explique en partie par le fait que le rôle vivrier de l'élevage est moins important que celui de l'agriculture et ce d'autant que les espèces élevées sont, pour une large part, des animaux de grand format qui ne peuvent pas faire l'objet d'une consommation courante au sein des exploitations familiales.

Il s'y ajoute que les stratégies paysannes s'articulent autour d'objectifs de sécurisation alimentaire et de maximisation des revenus agricoles qui postulent l'extension des superficies cultivées. Le recours aux techniques extensives d'exploitation est d'autant plus généralisé que, dans le cadre des systèmes de culture sous pluie, les rendements sont faibles et aléatoires. Pour compenser la baisse généralisée de la productivité des systèmes agricoles, les paysans ont tendance à se lancer dans la conquête des « terres neuves » situées à la périphérie Nord et Sud-Est du bassin arachidier.

De fait, la tendance générale est à l'augmentation rapide des superficies cultivées partout où cela est possible. Cette mutation s'accompagne d'une dynamique foncière très forte dont le caractère anarchique est renforcé par l'absence d'un cadre institutionnel dans lequel s'intégrerait la politique d'aménagement de l'espace. Dans un tel contexte, l'accroissement de la pression anthropique sur les ressources naturelles et le renforcement de l'emprise agricole, y compris dans les zones traditionnelles d'élevage entraînent des conflits dramatiques, avec une charge émotionnelle d'autant plus forte qu'ils impliquent presque toujours des communautés ethniques différentes.

Ces conflits entre agriculteurs et éleveurs sont aggravés par le fait que la LDN a instauré une situation d'insécurité foncière pour l'élevage. En effet, la loi n'a envisagé la mise en valeur que dans le contexte des terres agricoles ou de l'aménagement urbain. Le décret d'application adopté peu de temps après la promulgation de la LDN a confié aux préfets le soin de définir la mise en valeur et de l'appliquer à travers des arrêtés préfectoraux. Dans la pratique, très peu d'initiatives ont été prises dans ce sens ; ce qui a créé un vide au niveau de la jurisprudence. Dans la mesure où la notion de mise en valeur n'a pas été explicitement définie, les dispositions de la LDN ont été interprétées de manière restrictive, si bien que seules les activités agricoles peuvent donner droit à une attribution de terre.

La législation qui s'intéresse de près aux ressources pastorales ne comprend qu'un seul texte qui est d'ailleurs relativement ancien : le décret 80-268 du 10 mars 1980 portant organisation des parcours. Ce décret définit quatre types de pâturages : les pâturages naturels, les jachères, les pâturages artificiels (cultures fourragères) et les résidus de récolte. Les dispositions du texte imposent de délimiter les pâturages naturels (pare-feux, poteaux en béton blanc et bleu ou haies d'arbres plantées tous les 100 à 200 mètres). Le classement ou le déclasserment de tout ou partie des pâturages naturels ne peut se faire qu'à la suite d'une étude détaillée aboutissant à l'établissement d'un dossier par une commission départementale de conservation des pâturages ; ce dossier devant être examiné par une commission régionale, puis nationale.

A y regarder de près, le décret portant sur l'organisation des parcours est essentiellement focalisé sur le règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs et n'accorde pas suffisamment d'attention à certaines questions essentielles relatives à la préservation des droits d'usage pastoraux (mobilité des animaux, accès équitable aux ressources naturelles, modalités d'insertion des transhumants dans les zones d'accueil, etc.). De plus, ce texte se révèle lourd et difficile à appliquer, notamment au niveau du bornage des pâturages. Pour toutes ces raisons, il mérite d'être révisé pour prendre en compte le processus de décentralisation et de transfert de compétences aux collectivités locales.

Cette perspective a été évoquée dans le cadre de la réflexion menée par le CNCR sur la réforme foncière. Les organisations paysannes ont préconisé l'adoption de plans d'occupation et d'affectation des sols pour sécuriser les droits fonciers des éleveurs. Pareille expérience a déjà été tentée sans succès dans la communauté rurale de Ross-Béthio.

La Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) qui vient d'être approuvée par le Gouvernement introduit une innovation importante dans la mesure où elle reconnaît le pastoralisme comme forme de mise en valeur de la terre. La question qui se pose est de savoir de quelle manière cet acquis sera pris en compte dans la réforme foncière que préconise la LOASP.

Elevage et structuration professionnelle au Sénégal

Par C.O. Ba (Isra) et D. Castaneda (Isra/Sciences-po Paris)

L'analyse historique des politiques publiques depuis l'Indépendance montre les organisations professionnelles (OP) d'éleveurs, si elles ont été promues de diverses manières, ont eu un rôle très limité dans l'élaboration des politiques d'appui à l'élevage. L'analyse des OP existantes en fonction de leur échelle d'intervention (nationale, régionale, locale, par filière) et de leurs fonctions (appui à la production, accès aux ressources) montre qu'elles forment un groupe « erratique » et que leur efficacité en terme d'action collective est faible. Les causes de cette faiblesse sont de deux natures. D'un côté, les OP semblent instrumentalisées par les acteurs nationaux (Etat, CNCR) et internationaux (bailleurs, projets, ONGs). D'un autre côté, elles souffrent d'une « sur-politisation » de la société rurale qui limite l'émergence d'organisations indépendantes. Finalement, les OP apparaissent comme accaparées par les « nouvelles élites locales », en lien avec le pouvoir traditionnel ou l'Etat, ou par les « élites économiques allochtones » en lien avec les acteurs internationaux et capables de mobiliser avec plus ou moins de facilité les ressources financières. Il en résulte une centralisation de l'information et de l'accès aux ressources contraire à la logique de l'action collective. Au final, les OP d'éleveurs ne paraissent pas en mesure actuellement de résoudre le débat de fonds sur le développement de l'élevage, c'est-à-dire de réconcilier la vision moderniste du secteur avec celle qui considère l'élevage comme un mode de vie. Les opérations de sauvegarde du bétail, les programmes d'insémination artificielle, les opérations contre le vol du bétail, la formation et l'accès au crédit soulignent les effets pervers des politiques d'appui à l'élevage et le peu d'emprise des OP. Enfin, la crise du Ranch de Dolly illustre la fragilité de l'équilibre entre les revendications des éleveurs et celles formulées par les OP. Néanmoins, l'émergence de nouvelles organisations féminines ou interprofessionnelles laissent à penser qu'on assiste à un changement génération des leaders paysans dans le secteur de l'élevage.

La prise en compte de l'élevage dans les politiques agricoles régionales

Par A. Sawadogo (chargé des Programmes Elevage à la CEDEAO)

Présentation de la Nouvelle Initiative pour le Développement de l'Elevage (NISDEL) et le Plan National de Développement de l'Elevage au Sénégal

Par Cheikh Sadibou FALL (CT du Ministère de l'Elevage) et Ablaye DIENG (CT du Ministère de l'Elevage)

Besoins de recherche et partenariats recherche-développement

Par Moussa MBAYE (chef de la Division Productions Animales de la DIREL) et Mustapha DIAO (Directeur du PAPEL)

Dans le domaine de l'élevage au Sénégal, les expériences de partenariats recherche-développement concernent surtout les volets « recherches d'accompagnement » financés par les « projets ». Le recensement de ces activités au sein du PAPEL ou du PADV par exemple montrent que la plupart des demandes formulées à la recherche sont d'ordre techniques : insémination artificielle, cultures fourragères, vaccinations, rationnement, etc. Elles se réfèrent en général à des questions spécifiques liées aux objectifs et aux activités des projets en question. Ces demandes devraient intégrer davantage des questions socio-économiques comme l'analyse de la pauvreté en milieu éleveur, la caractérisation plus fine de systèmes d'élevage, la compétitivité des filières animales ou la rentabilité des différentes activités liées à l'élevage. Toutefois, l'identification de nouvelles priorités thématiques ne peuvent à elles donner les clés de réussite du partenariat entre recherche et développement. Ces collaborations se heurtent en effet aux mauvais souvenirs laissés par certaines expériences et à la multiplicité des institutions qui participent à l'offre de recherche-action (recherche publique, mais aussi ONGs, Ecoles, bureaux d'études, etc.). La réussite des partenariats doit donc passer par une meilleure définition des besoins (notamment de la part de la DIREL), par une prise en compte plus fine de la demande par la recherche (appels d'offres, conventions ou contrats) et par le respect des engagements des deux parties. L'existence d'instances de concertation ou d'espaces de rencontre entre recherche et développement permettrait aussi aux partenaires de mieux se connaître et de mieux se comprendre. Enfin, la pertinence du choix de l'expertise privée pour répondre aux besoins d'expertise du Ministère doit faire être débattue. Le recours à l'expertise privée permet-elle la stabilité dans le temps nécessaire à la mise en place de partenariats durable ? Les critères d'attribution des marchés doivent-ils faire l'objet de débats ? En conclusion, il convient de discuter de la nécessité ou non d'internaliser certaines compétences en socio-économie de l'élevage au sein des équipes du Ministère de l'Elevage (création d'une « DAPS » dédiée aux politiques d'élevage ?). Il convient aussi de rechercher des alternatives à l'approche « projet » comme par exemple la mise en place d'une « aide programme » dans le secteur de l'élevage.

L'Initiative pour des Politiques d'Elevage en Faveur des Pauvres (PPLPI) de la FAO

PPLPI vise une réduction de la pauvreté grâce à des politiques nationales et internationales pour un élevage équitable, sain et durable. Basée au siège de la FAO à Rome, elle est mise en œuvre grâce aux antennes régionales en Asie du Sud, Asie du Sud-Est, dans la Corne de l'Afrique, l'Afrique de l'Ouest et la région des Andes. Son objectif est de contribuer au développement des capacités dans les pays, de favoriser un système d'information sur les politiques de l'élevage, de promouvoir la prise de conscience sur le potentiel de l'élevage et d'appuyer la formulation et la mise en œuvre des politiques d'élevage en faveur des pauvres.

<http://www.fao.org/ag/pplpi.html>

La Direction de l'élevage (DIREL) du Ministère de l'Elevage

DIREL est chargée de mettre en œuvre la politique nationale en matière d'élevage. Elle intervient dans le suivi, l'orientation et le contrôle du secteur élevage pour les domaines relatifs à la production animale, au pastoralisme, à l'hygiène publique vétérinaire et à la protection zoo-sanitaire. Elle s'appuie sur les Inspections Régionales et Départementales des Services Vétérinaires. Le Centre National d'Aviculture (CNA) de Mbao, la Ferme de Makhana, le Ranch de Dolly et le Haras National de Dahra sont rattachés à la Direction de l'Elevage.

<http://www.primature.sn>

L'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), à travers son Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME)

ISRA conduit des recherches en socio-économie qui portent sur les exploitations agricoles, sur les filières agro-alimentaires et sur l'impact des politiques et technologies. Le BAME a pour objectifs de fournir une information fiable et pertinente aux décideurs publics et aux acteurs privés et de contribuer au débat scientifique sur le développement rural.

<http://www.isra.sn/bame.htm>

L'Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal (ODVS)

ODVS est une institution publique de conseil dans les domaines de compétence des vétérinaires que sont l'élevage, la pêche, la santé publique et la biodiversité. Sous la tutelle du ministère chargé de l'élevage, il a, en plus, un rôle disciplinaire, réglementaire et administratif en matière de médecine et de pharmacie vétérinaires.

<http://www.ordreveterinaires.sn>

Le groupe Economie et Politiques d'Elevage (EPE) du Centre de Coopération Internationale en Recherches Agronomique pour le Développement (CIRAD)

EPE fédère une quinzaine de chercheurs basés en France, en Amérique du Sud, en Afrique et dans le Bassin Méditerranéen. Grâce à des partenariats avec les centres de recherche nationaux et internationaux, le groupe EPE vise à élaborer des méthodes pour l'analyse économique du secteur élevage dans les pays du Sud en vue de promouvoir des politiques d'élevage appropriées.

<http://epe.cirad.fr>